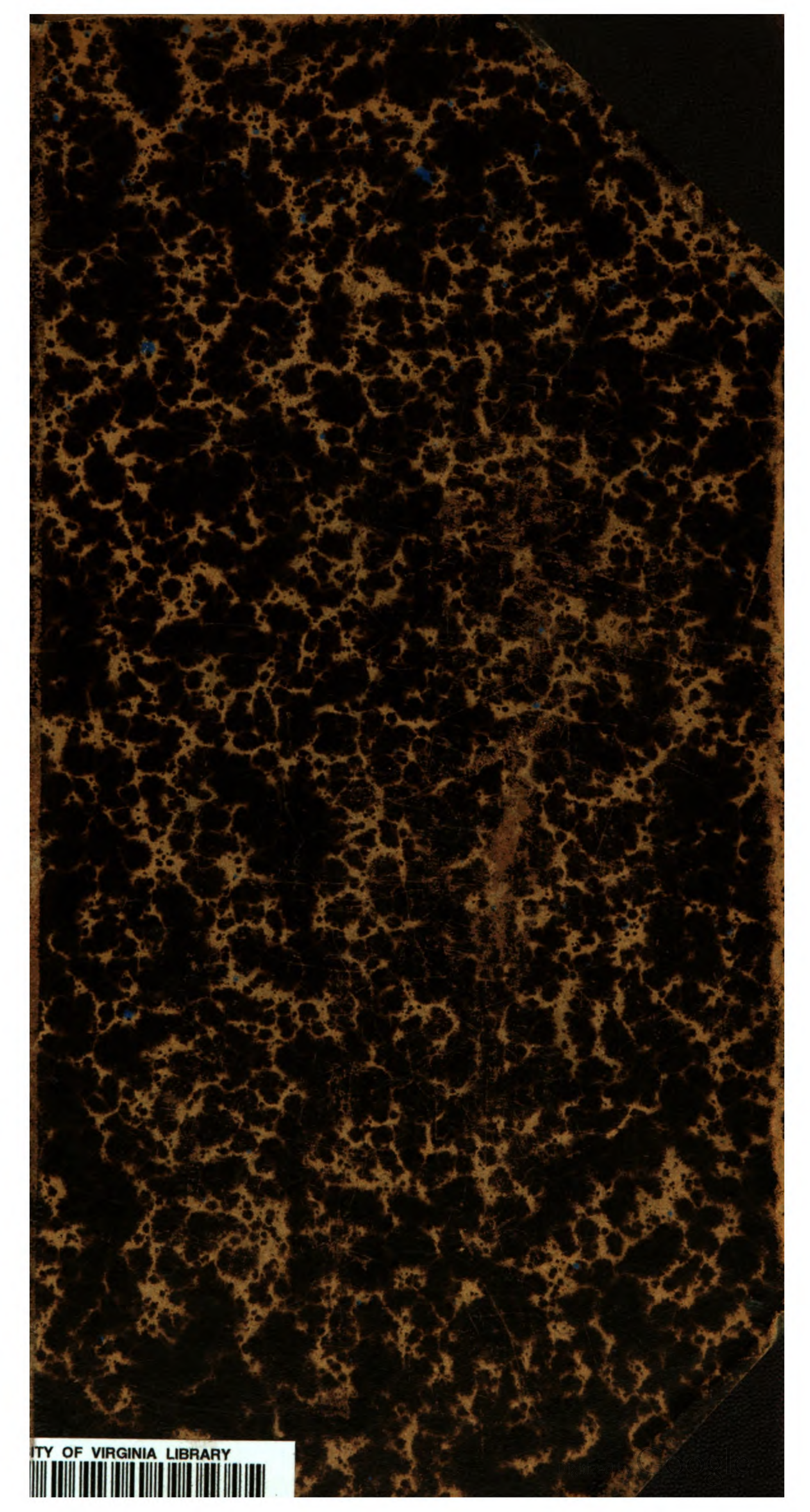

ITY OF VIRGINIA LIBRARY

ÜBER DEN GEBRAUCH DES INFINITIVS BEI MOLIÈRE.

INAUGURAL-DISSERTATION

VERFASST UND

DER PHILOSOPHISCHEN FACULTÄT

DER VEREINIGTEN

FRIEDRICHS-UNIVERSITÄT HALLE-WITTENBERG

ZUR

ERLANGUNG DER DOCTORWÜRDE

VORGELEGT

VON

FRIEDRICH GALLERT. 1857–

BERLIN.

HALLE.

1886.

Meinen theuren Eltern

in Liebe und Dankbarkeit gewidmet.

Der Verfasser.

590

291

Von Werken allgemeinen Inhalts wurden ausser den bekannten Grammatiken von *Diez*, *Mätzner*, *Schmitz*, *Lücking*, *Seeger*, *Plattner*, *Larousse*, *Chassang*, *Ayer* u. A. durchgehends benutzt ohne jedesmalige Verweisung:

Jolly. Geschichte des Infinitivs im Indogermanischen. München 1873.

Herzog. Die Syntax des Infinitivs in Jahn's Jahrbüchern für cl. Philologie. 107. p. 1—33. (1873.)

Génin. Lexique comparé de la langue de Molière. 1846.

Ferner wurden verglichen folgende Abhandlungen über den Gebrauch des Infinitivs im Französischen:

Leander. Observations sur l'infinitif dans Rabelais. Lund. 1871.

Wulff. L'emploi de l'infinitif dans les plus anciens textes français. Lund. 1875.

Lachmund. Ueber den Gebrauch des reinen und präpositionalen Infinitivs im Altfranzösischen. Dissertation. Rostock.

Soltmann. Der Infinitiv mit der Präposition à im Altfranzösischen. Franz. Studien I. 3. p. 361—432.

Bei Benutzung anderer Werke ist an den betreffenden Stellen auf dieselben verwiesen.



292

I.

Der substantivierte Infinitiv.

Während das Afr. den Infinitiv als männliches Substantiv mit grösst möglicher Freiheit anzuwenden gestattet, indem es jedem Infinitiv im vollsten Sinne nominale Kraft verleiht, ihn mit dem bestimmten und unbestimmten Artikel, mit jedem Pronomen, ferner im Singular und Plural durch alle Casus, auch mit flexivischem s, mit einem attributiven Adjectiv oder objectiven Genitiv gebraucht, als auch seiner verbalen Natur Rechnung trägt, ihm ein Adverb oder ein Accusativobject beigeben kann, ist eigenthümlicher Weise das Nfr. von den romanischen Sprachen am meisten in dem freien Gebrauch des Infinitivs als Substantiv zurückgeblieben (cf. Wulff a. a. O. p. 58, 59), indem es nicht nur seine Anwendung auf einzelne Verben beschränkt, sondern diesen auch gänzlich ihre verbale Rectionsfähigkeit entzieht. Die abstracte Natur des substantivierten Infinitivs widerstrebt ausserdem der Pluralbildung. —

Molière hat keine eigenartigen Substantivbildungen nach afr. Vorbilde geschaffen; es finden sich nur solche Infinitivformen, welche durch längeren Gebrauch als Substantive oder durch Veralten des Verbs, wie le plaisir (afr. Nebenform zu plaire von placere) und le loisir (afr. Infinitiv neben loire von licere) vollständig den Character eines Substantivs gewonnen haben:

Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions. (B. gent. III. 9.)

Suivant le dire d'un ancien, il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger. (Av. III. 5.)

Messieurs ne gagnez point de rhumes à plaisir;
Tout cerveau qui le fait est certes de loisir. (Et. III. 13.)

Avec plus de loisir je pourrai vous l'apprendre.
Jusqu'au revoir. (Ec. d. fem. V. 9.)

Donnez-moi donc un petit baiser pour gage de votre parole. (D. Juan II. 3.)

mille baisers (ib.)

selon les différents vouloirs. (Ec. d. fem. IV. 2.)

II.

Der reine Infinitiv.

Im Afr. wird neben dem reinen Infinitiv fast ausnahmslos und ohne Bedeutungsunterschied der Infinitiv mit der Dativpartikel à angewandt, ein Sprachgebrauch, welcher, wie Lachmund (a. a. O. p. 2 ff.) mit Recht behauptet, auf der Grundbedeutung des Infinitivs als eines ursprünglich obliquen Nominalcasus beruht. Diese Dativpartikel à ist als bedeutungsloser, integrierender Bestandtheil des Infinitivs anzusehen, als ein Zeichen des „Wiederauflebens der Grundbedeutung des Infinitivs, als eine Wiederherstellung seines ursprünglichen Verhältnisses zum Satze in formeller Beziehung, zu dessen deutlichem Ausdruck der blosse, seine Herkunft nicht mehr erkennen lassende Infinitiv nicht mehr genügte.“ An dieser Auffassung, die Lachmund mit Wulff theilt, ist es unschwer festzuhalten; das Vulgärlatein mag sehr wohl trotz der klassischen Latinität den Infinitiv noch als einen dativischen empfunden und ihm bei dem Bestreben des Volksidioms, „dem sprachlichen Ausdrucke mehr Bestimmtheit, Fasslichkeit zu geben,“ gerade unter fremdartigen Einflüssen hin und wieder die Dativpartikel à verliehen haben (cf. dagegen Soltmann a. a. O. p. 361 ff.). Auf entwickelterer Sprachstufe verschwand diese Partikel à wieder und um so leichter, als beide Constructionen, der reine Infinitiv und der à-Infinitiv, von gleichem Werthe waren und nur Eine Anschauung in sich vereinigten. Dieses Aufgehen der einen Construction in die andere hätte sich, selbst im Laufe der Jahrhunderte nicht so durchgehends vollziehen lassen, hätte namentlich nicht jede Spur gerade des à-Infinitivs verwischen können, wenn zwei so wesentlich geschiedene Anschauungen den beiden Constructionen zu Grunde zu legen wären, wie sie Soltmann (a. a. O. p. 363) zu entwickeln versucht: Einmal soll das Verbum finitum als transitiv gedacht werden und den Infinitiv als sein Object regieren, das andere Mal als intransitiv, wo der Infinitiv dem im Verbum finitum liegenden Bewegungsprincip anschaulichen Ausdruck verleiht.

Es soll in dem Folgenden, auf der Grundlage der bisher gemachten Forschungen, der Vergleich der nfr. mit den afr. Constructionen, so weit wie möglich, durchgeführt werden. Wenn diese Parallelstellung mit dem älteren, wesentlich verschiedenen Sprachgebrauch auch keine positiven Resultate in Aussicht stellt, so wird sie doch hie und da ein Streiflicht auf die Sprache Molières und seiner Zeit werfen.

1. Der reine Infinitiv als reales Subject.

Derselbe tritt an die Stelle des afr. substantivierten Infinitivs, welcher als Subject meist mit dem Artikel erscheint.

Etre franc et sincère est mon plus grand talent. (Mis. III. 7.)
Mais d'un aveu trompeur voir ma flamme applaudie,
C'est une trahison, c'est une perfidie. (Mis. IV. 3.)
Et faire un mauvais pas peut-il procéder d'autre chose
que de ne savoir pas danser? (B. gent. I. 2.)
Mais enfin de la Souche est le nom que je porte:
J'y vois de la raison, j'y trouve des appas;
Et m'appeler de l'autre est ne m'obliger pas. (Ec. d. fem. I. 1.)

2. Der reine Infinitiv als logisches Subject.

Die unpersönlichen Verben werden im Afr. fast ausschliesslich mit dem reinen Infinitiv (resp. Infinitiv mit à) verbunden. (Vereinzelte Belege für den de-Infinitiv verzeichnet Lachmund a. a. O. p. 18.) Dieser reine Infinitiv als logisches Subject hat sich nur bei wenigen Impersonalien il faut, il semble, il me semble, il fait bon, il fait cher, il fait beau voir und il vaut mieux, mieux vaut, autant vaut im Nfr. erhalten, während der de-Infinitiv zur Regel erhoben ist.

† Molière weicht von dem nfr. Sprachgebrauch nur in der Construction von il vaut mieux und il me semble ab, welche er mit dem de-Infinitiv verbindet:

Il leur vaudrait bien mieux, les pauvres animaux, de
travailler beaucoup, de manger de même. (Av. III. 5.)
Il vaut mieux, pour vous, de prendre un vieux mari
qui vous donne beaucoup de bien. (ib. III. 8.)
Il me vaudrait bien mieux d'être au diable que d'être
à lui. (D. Juan. I. 1.)

Dieser de-Infinitiv kommt auch später noch vor. So citiert Littré aus dem 18. Jahrhundert: Thomas: Ep1t. à Mme D.: Mieux vaut encor de penser que de lire; Seeger, Lehrbuch der

ɩ96

nfr. Syntax, bringt ein Beispiel aus den Oeuvres de Schiller (Regnier): Mieux vaudrait pour moi de n'être jamais née.
il me semble lässt sich nur einmal aus M. belegen:

Quand il m'a dit ces mots, il m'a semblé d'entendre.
Va-t'en vite chercher un licou pour te pendre. (Dép. am. V. I.)

Dieser de-Infinitiv findet sich noch bei Rousseau; er ist aber heute ungebräuchlich:

Il me semblait d'être le premier qui eût pénétré dans ce déssert. (J. J. Rouss. Hél. IV. 11.)

Tout ce qu'il me semble d'apercevoir, c'est que . . . (Id. Lett. à Deluc, 26. févr. 1763.)

3. Der reine Infinitiv als Prädicat.

Wie im Nfr. gebraucht Molière den reinen Infinitiv prädicativ in Beziehung auf das Subject (Substantiv, substantivisches Pronomen, Infinitiv) nach den Verben être, sembler, paraître:

Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
Ma soeur, que de tousser et de cracher comme elle. (Fem. sav. I. 1.)

Mais vous traiter ainsi, c'est vous pousser à bout. (ib. IV. 2.)

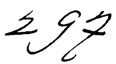
Cependant à leurs voeux votre âme se refuse,
Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse,
De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant
Semblent si fort donner dans les moeurs d'à présent. (Mis. I. 1.)

Une jeune personne qui loge depuis peu en ces quartiers, et qui semble être faite pour donner de l'amour à tous ceux qui la voient. (Av. I. 2.)

4. Der reine Infinitiv als Accusativ.

a) Der Infinitiv ohne Präposition nach den Hülfsverben des Modus war unverändert aus dem Lateinischen in das Romanische übergegangen und duldete auch im Afr. nur hin und wieder à vor sich. (cf. Lachmund p. 6.) Die enge Begriffseinheit zwischen dem Verbum finitum und dem Infinitiv machte jedes Bindewort zwischen ihnen überflüssig. Die zahllosen Beispiele dieser Klasse, welche das Französische seit den ältesten Denkmälern aufzuweisen hat, beweisen, wie sehr der Franzose zu allen Zeiten auf Umschreibungen dieser Art angewiesen und wie gern er zu ihnen auch geneigt ist. Man beachte nur die





leicht daraus entspringende Häufung der Infinitive, die dem französischen Sprachgefühl sonst durchaus widerstrebt:

> Quoi! vous ne pouvez pas, voyant comme on vous nomme,
> Vous résoudre une fois à vouloir être un homme,
> A faire condescendre une femme à vos voeux,
> Et prendre assez de coeur pour dire un Je le veux!
> (Fem. sav. II. 9.)

> il ne doit point vouloir accepter une personne qui serait à lui par contrainte. (Mal. im. II. 7.)

> Allez, vous devriez mourir de pure honte;
> Une telle action ne saurait s'excuser,
> Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser. (Mis. I. 1.)

> Ce que votre partie ose vous imputer
> N'a point eu le crédit de vous faire arrêter. (Mis. V. 1.)

b) Den modalen Hülfsverben schliesst sich eine Gruppe sinnverwandter Verben der Willensäusserung an. Diese lassen im Afr. wieder freier die Dativpartikel à zu. Das Nfr. verbindet einige, wie désirer, souhaiter, zuweilen mit dem de-Infinitiv, der sich ganz vereinzelt auch im Afr. findet. So citiert Soltmann für désirer nur ein Beispiel aus dem 12. Jahrhundert (cf. a. a. O. p. 388.). Molière bietet keine wesentlichen Abweichungen von dem nfr. Sprachgebrauch:

daigner: Quand est-ce que l'hymen unira nos deux coeurs,
Et que tu daigneras éteindre mes ardeurs? (Et. I. 6.)

aimer mieux: Ce n'est pas qu'il n'y ait quantité de pères qui aimeraient mieux ménager la satisfaction de leurs filles que l'argent qu'ils pourraient donner. (Av. I. 7.)

penser: Je voudrais bien savoir ce que vous pensez faire d'un maître à danser, à l'âge que vous avez. (B. gent. III. 3.)

avoir beau: On a beau voir, pour rompre, une raison puissante,
Une coupable aimée est bientôt innocente. (Mis. IV. 2.)

désirer: C'est de mariage, mon père, que nous désirons vous parler. (Av. I. 5.)

mit de: (le mariage) . . . .
Passe pour un lien assez honnête et doux,
Pour avoir désiré de me voir votre époux. (Fem. sav. IV. 2.)
Je sais qu'en vous flattant le galant ne désire
Que de vous abuser, et puis après s'en rire. (Ec. d. fem. II. 6.)

souhaiter: Me voici tout à point
Pour dresser le contrat que vous souhaitez faire. (ib. IV. 2.)

mit de: Elle serait éperdument amoureuse de lui, et souhaiterait de se voir sa femme. (Av. IV. 1.)
j'aurais souhaité de pouvoir un peu vous tirer de l'erreur où vous êtes. (Mal. im. III. 3.)

prétendre: Un tel avis m'oblige; et loin de le mal prendre,
J'en prétends reconnaître à l'instant la faveur.
Par un avis aussi qui touche votre honneur. (Mis. III 5.)
vous n'aurez, ni l'un ni l'autre, aucun lieu de vous plaindre de tout ce que je prétends faire. (Av. I. 5.)

† Einmal kommt prétendre vielleicht versehentlich mit dem de-Infinitiv vor:

De quel crime je veux parler, infâme? comme si tu ne savais pas ce que je veux dire! C'est en vain que tu prétendrais de le déguiser. (Av. V. 3.)

Dieses irrthümliche de ist wahrscheinlich durch das vorangehende c'est en vain bedingt.

c) Die Verben des Veranlassens und Zulassens werden im Afr. wie Nfr. mit dem reinen Infinitiv verbunden. Vereinzelte Belege für den à-Infinitiv finden sich im Afr. (cf. Lachmund p. 13, H. Schiller p. 20.) Molière weist keine Ausnahmen auf:

Ne vous défendez point, s'il vous plaît, et me laissez vous faire comprendre ce que c'est que la scène que nous devons chanter. (Mal. im. II. 6.)

Hier ist ne faire que in dem Sinne des deutschen „nur" zur Einschränkung der Personalform zu erwähnen:

Je ne fait que prendre, au refus de votre âme,
Ce qu'est venu m'offrir l'hommage de sa flamme.
(Fem. sav. I. 1.)

† Diese Verbindung findet sich nicht selten mit einem pleonastischen seulement:

Je ne fais seulement que demander son crime. (Fem. sav. II. 6.)
il ne fait seulement que me prêter sa maison. (B. gent. IV. II.)

Derartige Pleonasmen sind den Schriftstellern des 17. Jahrhunderts geläufig (cf. Génin p. 372), und sie leben noch in der heutigen Umgangssprache fort.

d) Die Verben des Sagens und Denkens, welche im Nfr. mit dem reinen Infinitiv verbunden werden, verlangen meist

die gleiche Construction (oder den Infinitiv mit à) im Afr. Ausnahmen für Molière sind auch hier nicht zu verzeichnen:

Il témoigne s'en vouloir aller. (Mis. II. 4.)
je croyais bien faire d'accourir vite. (Av. III. 14.)
Et la stupide au sien (devoir) peu manquer d'ordinaire,
Sans en avoir l'envie et sans penser le faire. (Et. I. 1.)
ces pendards chagrins
. . . .
Et, vertueux par force, espèrent par envie
Oter aux jeunes gens les plaisirs de la vie. (ib. I. 2.)

e) Die Verben der Wahrnehmung werden im Afr. mit dem reinen Infinitiv (resp. Infinitiv mit à), im Nfr. mit dem reinen Infinitiv construiert:

vos grands médecins: entendez-les parler, les plus habiles gens du monde; voyez-les faire, les plus ignorants de tous les hommes. (Mal. im. III. 3.)
je ne le voyais pas,
Mais je l'oyais marcher, sans rien dire, à grands pas. (Ec. d. fem. IV. 6.)
Prenez la peine de vous tirer un peu plus loin, pour faire place à ce que j'aperçois venir. (B. gent. IV. 8.)
m'épargnez le cruel déplaisir de vous voir condamner à des supplices éternels. (D. Juan IV. 9.)

† Molière macht nur bei voir eine Ausnahme, es kommt neben dem reinen Infinitiv der à- und de-Infinitiv vor:

Parlons à votre femme, et voyons à la rendre
Favorable . . . . (Fem. sav. II. 4.)
Voyez à convenir entre vous du futur. (ib. V. 3.)
A tous nos démêlés coupons chemin de grâce;
Parlons à coeur ouvert, et voyons d'arrêter . . (Mis. II. 1.)

Der Infinitiv mit à dient hier zur Bezeichnung des Zieles und ist keineswegs als afr. Construction anzusehen; im Afr. tritt der à-Infinitiv bei voir nur zur Bezeichnung der Ruhe, der Coincidenz auf (cf. Soltmann a. a. O. p. 416). Für den de-Infinitiv führt Vaugelas (Edition: Chassang II. p. 436) ein Beispiel aus Malherbe an:

Je conseille à ces pauvres gens ou qu'ils aillent plus viste en besogne, ou qu'ils voyent d'obtenir un sursoy

de la fin du monde pour achever leur dessein plus à leur aise;

indem er bemerkt:

J'ay de la peine à croire que cette façon de parler soit bonne: je sçay bien qu'on la dit; mais il la faut mettre au nombre des mots qui se disent et qui ne s'escrivent pas.

Heute sind beide Constructionen ungebräuchlich.

5) Der reine Infinitiv als adverbiale Bestimmung.

Zum Ausdruck des Zweckes steht im Afr. und Nfr. der reine Infinitiv bei den Verben der Bewegung, in dem Sinne eines activen Supinums. Zur stärkeren Hervorhebung der Zweckbestimmung dient pour vor dem Infinitiv, welches dem deutschen „um zu" entspricht, aber mehr als dieses als pleonastische Hinzufügung anzusehen ist, da der Zweckbegriff den französischen Verben der Bewegung zu Grunde liegt.

a) Intransitive Verben der Bewegung:

j'ai résolu d'aller en d'autres lieux, avec cette aimable personne, jouir de la fortune que le ciel voudra nous offrir. (Av. I. 2.)

Approchez, et venez, de toutes vos oreilles,
Prendre part au plaisir d'entendre des merveilles.
(Fem. sav. III. 2.)

† Für aller und venir gebraucht Molière häufig s'en aller und s'en venir, wo der heutige Sprachgebrauch entschieden den ersteren den Vorzug geben würde:

cela s'en va sans dire. (Ec. d. mar. III. 5.)

Et que (puisque), pour récompense, on s'en vient, de hauteur
Me traiter de faquin, de lâche, d'imposteur,
Je m'en vais réparer l'erreur que j'ai commise,
Et, dès ce même pas, rompre mon entreprise. (Et. I. 10.)

Allons, venez-vous-en faire votre devoir
Et soumettre vos voeux aux volontés d'un père.
(Fem. sav. V. 2.)

Attendez un moment: je vais revenir vous parler.
(Av. II. 4.)

A Mascarille alors j'ai couru tout conter,
Qui s'en va, m'a-t-il dit, rompre cette partie. (Et. III. 8.)

J'accours vite y briser ces chaînes d'intérêt,
Et recevoir de vous les ordres qu'il vous plaît.
(Et. V. 3.)



† courir kommt auch mit dem à-Infinitiv vor:

ma coutume est de courir à guérir les esprits avant que de venir aux corps. (Am. méd. III. 6.)

Ebenso Mme. de Sévigné, 451:

Les esprits courent à vous aimer.

Dieser à-Infinitiv entspricht dem Dativ eines Substantivs bei courir im figürlichen Sinne, wie er sich auch in Molière findet:

Et je suis en suspens si, pour me l'acquérir,
Aux extrêmes moyens je ne dois point courir. (Et. III. 2.)

Es ist nicht unwahrscheinlich, dass in jenem à-Infinitiv ein letzter Rest der afr. Construction vorliegt, wie auch in venir à faire qch., welches heute die Bedeutung „zufällig etwas thun“ gewonnen hat;

Et, s'il faut que chez moi vous veniez à paraître,
Des valets causeront. (Ec. d. fem. V. 2.)

Noch ist être mit der Bedeutung von aller in dem historischen Perfect und den Zeiten der vollendeten Handlung zu erwähnen, eine Molière sehr geläufige Wendung, die bereits im Lateinischen üblich war (cf. Diez, Gr. III. p. 229): fui für ivi oder veni.

Comme je fus voir, et que j'entends parfaitement sa langue, il s'entretient avec moi. (B. gent. IV. 5.)

il faut que je vous die un impromptu que je fis hier chez une duchesse de mes amies que je fus visiter. (Préc. rid. 10.)

Louison, voyant une poignée de verges qu'Argan a été prendre. (Mal. im. II. 10.)

Malheureux que je suis d'avoir, dessous ce masque,
Eté, sans y penser, te faire cette frasque. (Et. III. 12.)

Das Passé défini ist in diesem Sinne heute kaum noch gebräuchlich; die zusammengesetzten Zeiten gehören der gewöhnlichen Umgangssprache an.

b) Transitive Verben der Bewegung.

vous avez eu tant d'empressement à m'envoyer dîner chez ma soeur. (B. gent. IV. 2.)

Nous lisons des anciens, mademoiselle, que leur coutume était d'enlever par force de la maison des pères les filles qu'on menait marier. (Mal. im. II. 7.)

6) Der reine Infinitiv als Apposition:

Der appositive Gebrauch des reinen Infinitivs lässt sich aus afr. Denkmälern nicht belegen.

† Molière zieht in einzelnen Fällen, in denen heute die Apposition anwendbar wäre, die Wiederholung der Präposition, vor:

tout le secret des armes ne consiste qu'en deux choses, à donner et à ne point recevoir. (B. gent. II. 3.)

7) Der reine Infinitiv als vorangestelltes, absolutes Satzglied:

Dieser absolute Infinitiv wird aufgenommen durch ein folgendes ce oder voilà:

Mais vous traiter ainsi, c'est vous pousser à bout. (Fem. sav. IV. 2.)
Mais d'un aveu trompeur voir ma flamme applaudie,
C'est une trahison, c'est une perfidie. (Mis. IV. 3.)
toujours parler d'argent! Voilà leur épée de chevet de l'argent! (Av. V. 3.)

8) Der reine Infinitiv elliptisch gebraucht:

Der reine Infinitiv an Stelle einer Personalform tritt in gleicher Weise im Afr. und Nfr. auf:

a) im Ausruf:

Moi, renoncer au monde avant que de vieillir,
Et dans votre désert aller m'ensevelir! (Mis. V. 7.)
Oh! que dans un moment Lélie aura de joie!
La maîtresse en nos mains tomber par cette voie!
Recevoir tout son bien d'où l'on attend son mal,
Et devenir heureux par la main d'un rival! (Et. II. 11.)

b) in der directen Frage:

Ciel! à qui désormais se fier! (Av. V. 2.)
Quelle consolation trouver après une si grande perte? (Mal. im. III. 20.)
Ho! ho! qui des deux croire? (Et. I. 4.)
Parbleu! je ne vois pas, lorsque je m'examine,
Où prendre aucun sujet d'avoir l'âme chagrine. (Mis. III. 1.)

c) in der indirecten Frage:

A ce que je puis voir, ma fille, je n'ai que faire de vous demander si vous voulez bien vous marier. (Mal. im. I. 5.)
je trouve en votre personne de quoi avoir raison aux choses que je fais pour vous. (Av. I. 1.)
Allons, petit garçon, vite, de quoi s'asseoir. (Fem. sav. III. 2.)
(Ausdruck der Preciösensprache.)



III.
Der präpositionale Infinitiv.

A. Der Infinitiv mit de.

1. Der Infinitiv mit der Präposition de in deren eigentlicher Bedeutung oder in der Bedeutung eines Genitivs steht im Afr. und Nfr. nach Verben, Substantiven und Adjectiven. —

Bei Verben bezeichnet der Infinitiv mit de

a) die Herkunft:

Mais Léandre, à l'instant, vient de me déclarer
Qu'à me ravir Célie il se va préparer. (Et. I. 2.)

hierher gehört ne faire que mit dem de-Infinitiv:

nous prenions un peu haleine parmi le beau monde de Paris, où nous faisons que d'arriver. (Préc. rid. 15.)

b) die Entfernung oder Abneigung:

Toute femme qui veut à l'honneur se vouer
Doit se défendre de jouer,
Comme d'une chose funeste; (Ec. d. fem. III. 3.)
Mais vous trouverez bon que j'en puisse avoir d'autres (raisons)
Qui se dispenseront de se soumettre aux vôtres. (Mis. I. 2.)

† se dispenser in der Bedeutung „sich herausnehmen" mit dem de- oder à-Infinitiv ist veraltet; beide Constructionen kommen aber noch im 17. Jahrhundert vor:

Olivier Patru:

On passe aisément d'un degré à l'autre; ce qui s'est fait par une nécessité invincible, on prend droit, on se dispense de le faire sans nécessité. (Plaidoyer.)

Corneille:

Quand je me dispensais à lui mal obéir. (Rodog. I. 5.)

so auch Molière:

Et c'est aussi pourquoi ma bouche se dispense
A vous ouvrir mon coeur avec plus d'assurance. †
(Dép. am. II. 1.)

304.

gardez bien de gâter vos habits. (Av. III. 2.)

Mais à ses beaux discours gardez bien de vous rendre. (Ec. d. fem. IV. 4.)

Mais surtout gardez-vous de prendre aucun souci. (Et. IV. 8.)

Mais je me garderais de les (vers) montrer aux gens. (Mis. I. 2.)

† Molière gebraucht garder wie se garder mit dem de-Infinitiv ohne Bedeutungsunterschied zwischen beiden Constructionen; dieser Gebrauch lässt sich vielfach aus den Schriftstellern des 17. Jahrhunderts belegen, so Boileau:

Gardez donc de donner ainsi que dans Clélie
L'air ni l'esprit français à l'antique Italie. (Art. p. III.)

Racine:

Gardez de négliger
Une amante en fureur qui cherche à se venger. (Andr. IV. 6.)

(Weitere Belege s. Littré. Art. garder 1°.)

Me préserve le ciel d'en avoir la pensée. (Mis. III. 5.)

ne doit-il pas, par respect, s'abstenir de toucher à mes inclinations. (Av. IV. 4.)

Mais votre charité se serait bien passée
De jeter dans le mien une telle pensée. (Mis. IV. 7.)

c) die Ursache (de aliqua re in Bezug auf)

α) nach den transitiven Verben des Bittens und Verlangens mit Personobject.

je vous prie de ne me point faire de remonstrances. (Av. I. 2.)

Et je vous supplierai d'avoir pour agréable
Que je me fasse un peu grâce sur votre arrêt. (Mis. I. 1.)

je vous conjure, encore une fois, de ne me point apporter des raisons pour m'en dissuader. (Av. I. 2.)

Je défie à la fois tous vos vers, vos romans,
. . . .
De valoir cette honnête et pudique ignorance. (Ec. d. fem. I. 5.)

β) nach den transitiven Verben des Nöthigens mit Personobject. (Ueber den à-Infinitiv bei diesen Verben s. u. Cap. III. C. 4.)

j'obligerai le voisin Picard à se charger de les conduire. (Av. III. 5.)

Seigneur, obligez-moi de m'enseigner un homme . . . .
(Et. II. 13.)

une secrète envie
Me pressa de revoir les miens et ma patrie. (Et. V. 14.)
Il faut se dépêcher de l'aller secourir. (Sgan. I. 4.)
— ces deux combattants s'efforçaient d'arracher
Ce peu que sur leurs os les ans laissent de chair. (Et. V. 14.)
Pressez-moi de me joindre à femme autre que sotte,
Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte; (Ec. d. fem. I. 1.)

γ) nach Verben des Affects:
je brûlais de vous parler, pour m'ouvrir à vous d'un secret. (Av. I. 2.)
J'enrage de la voir de cette humeur-là. (Am. méd. I. 2.)
Ne rougissez-vous point de déshonorer votre condition par les commerces que vous faites. (Av. II. 3.)
ne tremblez-vous point de vous moquer comme vous faites des choses les plus saintes? (D. Juan I. 2.)
Dans ses simplicités à tous coups je l'admire,
Et parfois elle en dit dont je pâme de rire.
(Ec. d. fem. I. 1.)
Et j'admire de voir cette lettre ajustée
Avec le sens des mots, et la pierre jetée.
(Ec. d. fem. III. 4.)
Après mon procédé, je suis presque certain
Qu'on se contentera de s'en rire sous main. (ib. I. 1.)
Je vois que vous vous étonnez de me voir de si grands enfants. (Av. III. 11.)
Je me lasse de vous avoir sur les bras. (Préc. rid. 5.)
Les sciences n'ont rien qui vous puisse enflammer,
Et vous ne vous piquez que de savoir charmer.
(Fem. sav. III. 2.)
Vous n'êtes pas le seul qui se plaigne de l'être. (Et. I. 9.)
Et je me réjouis de les avoir ici. (Ec. d. fem. I. 6.)
personne ne saurait se vanter de m'avoir jamais rien appris. (D. Juan III. 1.)
vous vous souciez si peu de me tirer de peine.
(B. gent. III. 10.)
je ne saurais me tenir de rire Hi, hi, hi. (ib. III. 2.)
Je me veux mal de mort d'être de votre race.
(Fem. sav. II. 7.)

Je suis sotte, et veux mal à ma simplicité
De conserver encor pour vous quelque bonté. (Mis. IV. 3.)
Et de vous marier vous osez faire fête. (Fem. sav. I. 1.)

δ) nach den transitiven Verben des Beschuldigens und Entschuldigens, des Lobens und Tadelns mit Personalobject:

je veux suivre du moins une de vos intentions, et réparer par là le chagrin que je m'accuse de vous avoir donné. (Mal. im. III. 21.)

Par là, j'empêche au moins, que de cet artifice
Je ne sois soupçonné d'être auteur ou complice. (Et. IV. 8.)
— on ne peut me taxer que d'être trop humain. (Et. I. 2.)
je l'ai vue à tel point innocente,
Que j'ai béni le ciel d'avoir trouvé mon fait. (Ec. d. fem. I. 1.)

d) das Mittel.

je l'ai chargée de vous parler pour un testament que je veux faire. (Mal. im. I. 9.)

Il m'a dit que d'ici votre péril vous chasse,
Et que d'être arrêté le sort vous y menace. (Mis. IV. 4.)

ils n'auraient pas manqué de le purger et de le saigner. (Am. méd. II. 1.)

Il — lui rend plusieurs visites, où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante. (Préc. rid. 5.)

(Ueber manquer à s. u. Cap. III. C. 1.)

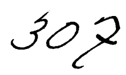
e) den Gegenstand nach Verben des Sagens und Denkens:

Qui est-ce qui te parle de t'accorder Mariane. (Av. IV. 5.)
Je venais l'avertir de se donner de garde. (Et. IV. 1.)
Je ne sais pas comment il s'avise d'aimer. (Mis. IV. 1.)
Souviens-toi de m'écrire ces mots. (Av. III. 4.)

Der Infinitiv mit de steht im Afr. und Nfr. nach Substantiven, und zwar nach Abstracten der Thätigkeit im Sinne eines objectiven Genitivs (a) oder eines Genitivs der Erklärung (b).

(a) cette estime m'a mis
Dans un ardent désir d'être de vos amis. (Mis. I. 2.)

(b) C'est un parleur étrange, et qui trouve toujours
L'art de ne vous rien dire avec de grands discours. (Mis. II. 5.)



Das Lateinische wendet den Genitiv des Gerundiums an, und diesem entsprechend findet sich im Französischen, namentlich im 16. Jahrhündert, der Infinitiv auch ohne Präposition. (cf. Stimming. Die Syntax des Commines. Zeitschrift f. rom. Phil. I. 217. — Vogels. Der syntaktische Gebrauch der Tempora und Modi bei Pierre de Larivey. Böhmer's rom. Studien V. 510. — Glauning. Syntaktische Studien zu Marot. Nördlingen 1873.) Belege für die zahlreichen Arten von Substantiven, welche einen de-Infinitiv zu sich nehmen können, hier anzuführen, erscheint unthunlich. Es mögen nur die Verbindungen eines Verbs mit einem artikellosen Substantiv, denen ein de-Infinitiv beigegeben ist, hier ihre Stelle finden, Verbindungen, an denen die Sprache Molières unendlich reich ist.

avoir besoin: je n'ai pas besoin d'attendre davantage. (Mal. im. II. 7.)

avoir coutume: de quel oeil ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle belle-mère. (Av. III. 3.)

avoir droit: Aucun, hors moi, dans la maison,
N'a droit de commander. (Fem. sav. V. 2.)

avoir raison: J'ai raison de m'en plaindre. (Sgan. 21.)

avoir tort: Toutefois j'aurais tort de me désespérer. (Et. I. 2.)

avoir dessein: ces marauds-là ont dessein de me briser, à force de heurter contre les murailles et les pavés. (Préc. rid. 8.)

avoir envie: Ah! par ma foi, je n'ai plus envie de rire. (B. gent. III. 2.)

avoir garde: nous n'avons garde, ma cousin et moi, de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie. (Préc. rid. 10.)

avoir grâce: Et, par un tel retour, j'aurais mauvaise grâce
De maltraiter l'asile et blesser les bontés. (Fem. sav. IV. 2.)

avoir moyen: je suis réduit avec vous à chercher tous les jours le recours des marchands, pour avoir moyen de porter des habits raisonnables. (Av. I. 2.)

avoir pouvoir: J'irai; mais rien n'aura pouvoir
De me faire dédire. (Mis. II. 6.)

avoir sujet: Vous verrez que vous n'aurez pas sujet de vous en plaindre. (Av. III. 4.)

avoir volonté: il a volonté
De me déterminer à l'hymen d'Hippolyte. (Et. II. 9.)

avoir regret: Et j'ai regret, monsieur, de n'y pouvoir répondre. (Fem. sav. V. 1.)

308

avoir soin: J'aurai soin
De vous encourager, s'il en est de besoin. (ib. V. 2.)

† avoir lieu in der Bedeutung „Anlass, Gelegenheit, Ursache, Grund haben“ ist Molière und seinen Zeitgenossen noch sehr geläufig; heute bedeutet avoir lieu ausschliesslich „stattfinden, vor sich gehen,“ während für erstere Bedeutung andere Wendungen eintreten.

Autrefois j'ai connu cet honnête garçon;
Et vous n'avez pas lieu d'en prendre aucun soupçon.
(Et. I. 4.)

mon père, vous n'avez pas lieu de vous plaindre. (Av. I. 5.)
Et par mille doux soins j'ai lieu de présumer
Que je pourrai trouver l'art de me faire aimer.
(Fem. sav. V. 1.)

Ebenso Corneille:
Ma valeur n'a point lieu de te désavouer. (Cid. III. 6.)
Certes Rome à ce coup pourrait bien se vanter
D'avoir eu juste lieu de me persécuter. (Pomp. III. 2.)

Pascal:
. . . Sujets qui tombent sous le sens ou sous le raisonnement: l'autorité y est inutile; la raison seule a lieu d'en connaître. (Fragm. d'un traité du vide.)

Racine:
Ah! qu'un aveu si doux aurait lieu de me plaire!
(Bérén. III, 1.)

Vos prêtres, je veux bien, Abner, vous l'avouer,
Des bontés d'Athalie ont lieu de se louer. (Athalie II. 5.)

So noch 1762 D'Alembert:
Des ministres dont vous avez tout lieu de vous louer.
(Lettre à Voltaire, 26. oct. 1762.)

donner lieu: Sans que la liberté d'une telle pensée
Ait dû vous donner lieu d'en paraître offensée.
(Fem. sav. IV. 2.)

†avoir peine: J'ai peur, si le logis du roi fait ma demeure,
De m'y trouver si bien dès le premier quart d'heure,
Que j'aie peine aussi d'en sortir par après. (Et. III. 5.)
Cet amas d'actions indignes dont on a peine . . . d'adoucir le mauvais visage. (D. Juan IV. 6.)

Heute wird avoir peine mit dem à-Infinitiv verbunden, (s. u. Cap. III. B. 1. d.) wie er auch bei Molière vorkommt.

Comment? il semble que vous ayez peine à me reconnaître! (Pourc. I. 6.)

† Für avoir honte finden sich Belege nur mit dem à-Infinitiv:

les filles ont toujours honte à témoigner d'abord ce qu'elles ont dans l'âme. (Av. III. 9.)

j'aurais honte à la (la bague) prendre. (Dép. am. I. 2.)

Der de-Infinitiv ist jedoch in gleicher Weise gebräuchlich, und ein Bedeutungsunterschied zwischen beiden Constructionen an der Hand der Autoren nicht nachweisbar. (Littré: On a essayé d'établir une distinction, disant qu'on se sert de à quand le verbe exprime une action, et de de quand il exprime un état. Mais on ne peut voir aucune différence appréciable de sens, et c'est l'oreille qui doit déterminer le choix.)

So Corneille:

J'ai honte de montrer tant de mélancolie. (Hor. I. 2.)

Der heutige Sprachgebrauch hat sich für den Infinitiv mit de entschieden.

prendre soin: votre père lui-même ne prend que trop de soin de vous justifier à tout le monde. (Av. I. 1.)

Armande, prenez soin d'envoyer au notaire.
Et d'aller avertir votre soeur de l'affaire. (Fem. sav. IV. 5.)

† Irrthümlich verbindet Molière einmal prendre soin mit dem à-Infinitiv:

C'est un étrange fait du soin que vous prenez,
A me venir toujours jeter mon âge au nez. (Ec. d. mar. I. 1.)

† Ebenso prendre peine:

Tant pis encore de prendre peine à dire des sottises. (Crit. de l'Ec. d. fem. 1.)

faire amende: Va, va-t'en faire amende honorable au Parnasse
D'avoir fait à tes vers estropier Horace.

faire fête: Et de vous marier vous osez faire fête? (Fem. sav. I. 1.)

faire instance: — Et son amour même m'a fait instance
De presser les moments d'une telle alliance. (ib. II. 3.)

310

faire métier: Contre elle (la cour) il fait métier de pester chaque jour. (Mis. II. 5.)

faire conscience: je n'ai pas le courage de les mener; et je ferais conscience de leur donner des coups de fouet, en l'état où ils sont. (Av. III. 5.)

faire galanterie: N'a-t-il pas (Molière), ceux . . . qui, le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre? (Impromptu 3.)

faire tort: On me ferait grand tort d'avoir quelque pensée
Que là-dessus je parle en fille intéressée. (Fem. sav. IV. 2.)

faire profession: Moi, votre ami? Rayez cela de vos papiers.
J'ai fait jusques ici profession de l'être. (Mis. I. 1.)

faire signe: D. Juan, faisant signe à Sganarelle d'approcher. (D. Juan I. 3.)

faire plaisir: Vous me faites plaisir de les vouloir reprendre. (Et. II. 6.)

trouver moyen: son amour, au désespoir, lui fait trouver moyen de s'introduire dans la maison de la bergère. (Mal. im. II. 7.)

Diesen Verbindungen schliessen sich präpositionale Ausdrücke artikelloser Substantive an:

en état: Vos chevaux, monsieur? Ma foi! ils ne sont point du tout en état de marcher. (Av. III. 5.)

en passe: Hélas! nous ne sommes pas encore connues; mais nous sommes en passe de l'être. (Préc. rid. 10.)
Mais on m'a vu soldat avant que courtisan:
J'ai servi quartorze ans, et je crois être en passe
De pouvoir d'un tel pas me tirer avec grâce. (Fâch. I. 10.)

en commodité: Voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles. (Préc. rid. 7.)

en âge: N'êtes-vous pas en âge d'être mariée? (Am. méd. I. 4.)

en droit: vous êtes en droit de ne trouver jamais de porte fermée chez moi. (D. Juan IV. 3.)

en pouvoir: je ne serais pas en pouvoir de le faire. (Mis. I. 1.)

und endlich Satzglieder adverbialer Bedeutung:

au lieu: au lieu de rendre grâce au ciel de la pitié qu'il a daigné prendre de nous, vous travaillez tout de nouveau à attirer sa colère. (D. Juan II. 2.)

sur le point:

Mais, étant sur le point d'atteindre à la fenêtre,
J'ai, contre mon espoir, vu quelques gens paraître.
(Ec. d. fem. V. 1.)

au point:

En vain nous apprenons que Léandre est au point
De quitter la partie, et ne nous troubler point.
(Et. IV. 9.)

à dessein:

Et je ne viens ici qu'à dessein de lui dire
Tout ce que là-dessus ma passion m'inspire. (Mis. I. 1.)

à force: ces marauds-là ont dessein de me briser, à force de heurter contre les murailles et les pavés.
(Préc. rid. 8.)

de peur: surtout prenez garde de ne point frotter les meubles trop fort, de peur de les user. (Av. III. 1.)

en sorte:

Après m'avoir fait signe, elle a su faire en sorte,
Descendant du jardin, de m'en ouvrir la porte.
(Ec. d. fem. IV. 6.)

faute: Tous les malheurs des hommes, tous les revers etc., tout cela n'est venu que faute de savoir danser.
(B. gent. II. 2.)

afin: Voilà l'histoire en gros, redite seulement
Afin de vous servir ici de fondement. (Et. IV. 1.)

à moins: A moins d'être informé des choses que tu tentes,
J'en ferais encor cent de la sorte. (Et. III. 5.)

moins ist wie fin in afin als Substantiv anzusehen, und der Infinitiv mit de entspricht wie in den vorgenannten Verbindungen einem Genitiv der Erklärung.

Der Infinitiv mit de nach Adjectiven (und Adverbien.)

Auch hier tritt der de-Infinitiv im Afr. wie Nfr. entsprechend dem Genitiv eines Substantivs auf; das Afr. aber weist noch eine Anzahl Adjectiva auf, wie adroit, prêt, lent, encouragé,

welche den de-Infinitiv neben dem seltneren à-Infinitiv verlangen; nach nfr. Sprachgebrauch jedoch nur den Infinitiv mit à zulassen. (cf. Schiller p. 33.) Die meisten der hierher gehörigen Adjectiva sind mit den Verben, welche den de-Infinitiv bei sich haben, stamm- oder sinnverwandt.

(loin): Loin d'être aux lois d'un homme en esclave asservie,
Mariez-vouz, ma soeur, à la philosophie. (Fem. sav. I. 1.)

(près): Ce qu'on voit de succès peut bien persuader
Qu'ils ne sont pas encore fort près de s'accorder.
(Et. V. 12.)

---

† libre verbindet Molière mit dem à-Infinitiv in der Wendung être libre die Fähigkeit, die Macht haben, etwas zu thun.

(Je sais)
Que jamais par la force on n'entra dans un coeur,
Et que toute âme est libre à nommer son vainqueur.
(Mis. IV. 3.)

Dieselbe Construction findet sich in Corneille und Bossuet; seitdem ungebräuchlich.

Car enfin je suis libre à disposer de moi. (D. Sanche I. 3.)
Aussi ne suis-je pas libre à sentir ou ne sentir pas quand l'object est présent. (Connais. III. 15.)

(bien) aise: Je suis bien aise d'avoir une fille si obéissante.
(Mal. im. I. 5.)

content: Ah! mon Dieu! que je suis contente de vous voir! (Mis. III. 4.)

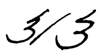
embarrassé: Vouz pouvez suivre cette pensée:
Ma main de se donner n'est pas embarrassée. (ib. V. 8.)

† An einer Stelle kommt der à-Infinitiv vor:
On n'est pas peu embarrassé à inventer, dans toute une maison, une cache fidèle; (Av. I. 4.)

étonné: avec raison les gens sont étonnés
De voir leur hardiesse à montrer là leur nez.
(Ec. d. fem. IV. 8.)

fâché: Mais, croyez-moi, cessez de craindre pour un bien
Où je serais fâché de vous disputer rien. (Et. III. 3.)

heureux: la fille . . . était trop heureuse, étant petite, de jouer à la madame avec nous. (B. gent. III. 12.)



malheureux: C'est qu'on fut malheureux de ne pouvoir [vous plaire. (Fem. sav. III. 5.)

jaloux: Elle est jalouse de me voir vous parler. (D. Juan II. 5.)

las: si vous êtes las de me voir, je suis bien las aussi de vos déportements. (D. Juan IV. 6.)

ravi: je suis la plus ravie du monde de vous voir dans ces sentiments. (B. gent. III. 7.)

surpris: ne soyez point surpris, don Juan, de me voir à cette heure et dans cet équipage. (D. Juan IV. 9.)

---

assuré: j'ai l'autre côté, en tout cas, d'où je suis assurée de tirer bonne récompense. (Av. III. 6.)

---

digne: je voudrais qu'il (le repas) fût plus digne de vous être offert. (B. gent. IV. 1.)

qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre. (D. Juan I. 1.)

indigne: Oui, tout mon amie, elle est et je la nomme
Indigne d'asservir le coeur d'un galant homme; (Mis. IV. 7.)

---

capable: Je sais les chagrins et les déplaisirs que sont capables de causer de pareilles traverses. (Av. IV. 1.)

incapable: Oui, Valère, je tiens votre coeur incapable de m'abuser. (ib. I. 1.)

---

curieux: deux cornues et trois récipients, fort utiles à ceux qui sont curieux de distiller. (ib. II. 1.)

---

2) Der Infinitiv mit de als logisches Subject.

a) Der Infinitiv mit de nach être bei vorangehendem prädicativem Substantiv oder Adjectiv kommt im Afr. wie Nfr. vor. Im Afr. greift er auf das Gebiet des reinen Infinitivs über, indem er auch vor dem Prädikate auftritt. — Abweichungen von dem nfr. Sprachgebrauch sind aus Molière nicht zu verzeichnen:

Nous lisons des anciens, mademoiselle, que leur coutume était d'enlever par force de la maison des pères les filles qu'on menait marier. (Mal. im. II. 7.)

le diantre est d'en pouvoir trouver les moyens. (Av. IV. 1.)

314

Häufig wird das Prädicat durch das zurückweisende ce vertreten:

> Et la preuve, après tout, que je vous en demande,
> C'est de ne plus souffrir qu'Alceste vous prétende,
> De le sacrifier, madame, à mon amour,
> Et de chez vous enfin le bannir dès ce jour. (Mis. V. 2.)

b) Der Infinitiv mit de als logisches Subject auf das grammatische Subject il gestützt, findet sich im Afr. nur ganz vereinzelt neben der Construction des reinen Infinitivs (resp. des gleichwerthigen à-Infinitivs); das grammatische Subject fehlt im Afr. meistens, während im Nfr. das neutrale il nur noch in einzelnen Formeln und vorzugsweise populären Ausdrucksweisen wegfällt:

> il n'appartient qu'aux sots d'admirer et de rire. (Mis. II. 5.)
> Il me tarde de voir notre assemblée ouverte,
> Et de nous signaler par quelque découverte. (Fem. sav. III. 2.)
> Il est bien nécessaire d'employer de l'argent à des perruques. (Av. I. 5.)
> il sera mieux de mener monsieur à sa chambre. (Mal. im. II. 3.)
> Bien lui prend de n'être pas de verre. (Fem. sav. III. 2.)
> Hélas! de quoi m'aurait servi de te le découvrir plus tôt? (Am. méd. I. 4.)

† Eine Ausnahme bildet plaire als Impersonale; Molière verbindet es mit dem reinen Infinitiv oder auch dem à-Infinitiv, wie es im Afr. bei unpersönlichen Verben als Regel galt.

> Vous plaît-il, don Juan, nous éclaircir ces beaux mystères? (D. Juan I. 3.)
> Plût à Dieu l'avoir tout à l'heure, le fouet, devant tout le monde, et savoir ce qu'on apprend au collége! (B. gent. III. 3.)
> cela vous plaît à dire. (D. Juan II. 2.)

Das 17. Jahrhundert bietet noch andere Beispiele für diesen Gebrauch des reinen Infinitivs bei plaire; so Corneille:

> Et nos jours criminels ne pourront plus durer
> Qu'autant qu'à sa clémence il plaira l'endurer. (Hor. V. 2.)

Auch convenir tritt als Impersonale an einer Stelle mit dem reinen Infinitiv auf:

> N'est-ce pas par le père qu'il convient commencer? (Mal. im. II. 6.)



Dieses Verb lässt sich anderweitig nur mit de-Infinitiv belegen. †

Statt il tritt häufig cela (und ça) als grammatisches Subject ein:

> Cela me fend le coeur de les voir ainsi exténués. (Av. III. 5.)
> cela n'est ni beau ni honnête de nous les débaucher comme vous faites. (Préc. rid. 16.)
> (Pierrot:) çà n'est pas biau de battre les gens. (D. Juan II. 3.)

c) Auf das grammatische Subject ce folgt der de-Infinitiv als logisches Subject, wenn das Prädicat aus être mit einem Substantiv, einem Quantitätsadverb oder einem Infinitiv besteht. Im letzteren Falle wird der Infinitiv mit de meist durch ein que eingeführt; seltener tritt dieses que im ersteren Falle ein:

> c'est une sottise
> De se venir jeter au travers d'un discours. (Fem. sav. IV. 4.)
> C'est une chose infâme
> Que d'être si soumis au pouvoir d'une femme. (ib. II. 9.)
> Et ce n'est pas assez de bien vivre pour soi. (Mis. III. 5.)
> C'est trop que de nous supplanter. (Préc. rid. 16.)
> C'est faire à notre sexe une trop grande offense,
> De n'étendre l'effort de notre intelligence
> Qu'à juger d'une jupe, ou de l'air d'un manteau. (Fem. sav. III. 2.)
> Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
> Ma soeur, que de tousser et de cracher comme elle. (ib. I. 1.)

† Hin und wieder lässt Molière ohne ersichtlichen Grund das de weg:

> Mais, ma nièce, ce n'est pas tant le jouer, que s'accommoder à ses fantaisies. (Mal. im. III. 23.)
> Et c'est trop que vouloir me les faire essuyer. (Mis. II. 4.)
> Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde. (ib. I. 1.)

---

3) Der Infinitiv mit de als Accusativ-Object.

Die transitiven Verben der Willensäusserung, mit Ausnahme der wenigen unter II. 4. b. erwähnten, regieren im Nfr. den de-Infinitiv als directes Object, während im Afr. der à-Infinitiv bei ihnen vorwiegt neben dem reinen Infinitiv und ganz vereinzeltem Gebrauch des Infinitivs mit de.

Es folgen hier Belege aus den einzelnen Gruppen dieser Verben; Abweichungen von dem nfr. Gebrauch sind kaum zu verzeichnen:

a) Die Verben des Gebietens und Verbietens:

Vous avais-je pas commandé de les recevoir comme des personnes que je voulais vous donner pour maris. (Préc. rid. 5.)

Monsieur Purgon ne vous a pas ordonné de mettre quattre francs. (Mal. im. I. 1.)

je lui défends absolument d'en faire rien. (ib. I. 5.)

b) Die Verben des Sagens und Bedeutens, wenn sie eine Aufforderung enthalten:

Vous me dites de pousser. (B. gent. III. 3.)

il y a je ne sais combien que je vous dis de me la chasser. (Mal. im. I. 6.)

Messieurs les maréchauz, dont j'ai commandement,
Vous mandent de venir les trouver promptement. (Mis. II. 7.)

c) Die Verben des Zugestehens und Versprechens.

Sa santé de partir ne nous pouvant permettre,
Au logis que voilà je venais de la mettre. (Et. V. 7.)

Comment! c'est toi qui a promis d'y renoncer. (Av. V. 5.)

je proteste de ne prétendre rien à tous vos biens. (ib. V. 3.)

Et, quoi que ces esprits jurent d'effectuer,
Qu'on n'est point aujourd'hui si prompt à se tuer. (Et. II. 8.)

d) Die Verben des Empfehlens und Rathens.

je vous recommande surtout de régaler d'un bon visage cette personne-là. (Av. III. 4.)

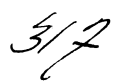
je vous conseille, entre nous, de lui choisir un autre mari. (Mal. im. I. 5.)

elle m'a aidé à persuader votre fille de me donner sa foi et recevoir la mienne. (Av. V. 3.)

ce même ciel — m'a inspiré de vous venir trouver. (D. Juan IV. 9.)

e) Die Verben des Anfangens, Fortfahrens und Vollendens. (Ueber den gleichzeitigen Gebrauch des à-Infinitivs bei einzelnen dieser Verben vergl. unten C. 1.)

Et veuille que ce frère, où l'on va m'exposer
Commence d'être roi par me tyranniser. (D. Garcie. V. 3.)



nous commençons d'être connues. (Préc. rid. 12.)

Défendez-vous au moins d'un crime qui m'accable,
Et cessez d'affecter d'être envers moi coupable. (Mis. IV. 4.)

Cessons pour quelque temps le cours de nos intrigues,
Et de nous tourmenter de même qu'un lutin. (Et. III. 5.)

Je veux poursuivre aussi;
Mais ne poursuivez point, vous, d'interrompre ainsi. (Dép. am. II. 7.)

f) Die Verben des Affects und des Lobens oder Tadels:

J'admire de le voir au point où le voilà. (Ec. d. fem. I. 6.)

Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires. (Mal. im. III. 14.)

il ne tiendra qu'à vous que je vous arrache de ce misérable lien, et ne vous mette dans l'état où vous méritez d'être. (D. Juan II. 2.)

Sachez que je m'impute à trop de lâcheté
D'entendre mal parler de ma divinité. (Et. III. 3.)

g) Die Verben des Fürchtens:

je crains fort de vous aimer un peu plus que je ne devrais. (Av. I. 1.)

Qu'il n'appréhende plus de soupirer en vain; (Et. I. 4.)

h) Verben mit prädicativer Bestimmung:

je trouve fort vilain d'aimer de tous côtés, comme vous faites. (D. Juan I. 2.)

Trouvez-vous pas plaisant de voir quel personnage
A joué mon jaloux dans tout ce badinage? (Ec. d. fem. III. 4.)

Depuis que dans la tête il s'est mis d'être habile,
Rien ne touche son goût, tant il est difficile. (Mis. II. 5.)

i) Endlich die Verben:

refuser:

Je vois, je vois de vous, non pas pour votre gloire,
Ce que jusques ici j'ai refusé de croire. (Fem. sav. V. 4.)

la manière dont vous le paraissez me persuade pleinement ce que je refusais de croire. (D. Juan I. 3.)

affecter: Et (son coeur) semblait suivre moins les volontés d'un père
Qu'affecter de braver les ordres d'une mère. (Fem. sav. IV. 1.)

feindre: Elle a feint d'être telle à mes yeux, la traîtresse. (Ec. d. fem. II. 5.)

Feignez, si vous voulez, de ne me pas entendre. (Et. III. 3.)

Ainsi, monsieur, je ne feindrai point de vous dire que l'offense que nous cherchons à venger est une soeur séduite. (D. Juan III. 4.)

Nous ne feignons point mettre tout en usage. (Pourc. I. 3.)

Je ne feindrai point de vous dire que le hasard nous a fait connaître il y a six jours. (Mal. im. I. 5.)

† Feindre in der Bedeutung „erheucheln" und ne pas feindre „kein Bedenken tragen" werden auch heute mit dem de-Infinitiv verbunden. — In der Bedeutung „zaudern," „Bedenken tragen" mit dem à-Infinitiv oder dem reinen Infinitiv ist feindre veraltet. — (Se feindre „sich ausgeben für," „vorgeben zu" verlangt wie schon im Afr. den reinen Infinitiv. [cf. Génin p. 182.])

Molière bietet vielfach Beispiele für den à-Infinitiv; der reine Infinitiv findet sich nur einmal in der Bed. „zaudern":

Tu feignais à sortir de ton déguisement. (Et. V. 8.)

Vous ne devez point feindre à me le faire voir. (Mis. V. 2.)

Nous feignions à vous aborder, de peur de vous interrompre. (Av. I. 5.)

Feindre s'ouvrir à moi, dont vous avez connu
Dans tous vos intérêts l'esprit si retenu! (Dép. am. II. 1.)

Auch in der Bedeutung „erheucheln" kommt feindre bei Molière mit dem reinen Infinitiv vor:

Feindre avoir vu son fils en une autre contrée,
Pour vous donner chez lui plus aisément entrée! (Et. IV. 8.)

Belege aus anderen Schriftstellern des 17. Jahrhunderts für feindre „erheucheln" mit dem reinen Infinitiv und feindre „zögern" mit dem de-Infinitiv sind nicht selten; nur scheint feindre „zögern" mit dem à-Infinitiv Molière eigenthümlich gewesen zu sein:

La Fontaine:

Lui (renard) qui n'était novice, au métier d'assiégeant,
Eut recours à son sac de ruses scélérates,
Feignait vouloir gravir, se guinda sur ses pattes. (Fabl. XII. 18.)

Mme. d. Sévigné:

Monsieur et madame, ne feignez point de me mettre au nombre de ceux que vous aimez et qui vous aiment.
(Au comte de Guiteau, 23. nov. 1673.)

souffrir: Mais, pour en triompher, souffrez à mon amour
De vous revoir, Madame, avant la fin du jour.
(Mis. V. 1.)

obtenir: Puis-je obtenir de vous de savoir l'aventure
Qui fait dedans vos mains trouver cette peinture?
(Sgan. I. 9.)

gagner: Et ce sont de ces gens qui, je ne sais comment,
Ont gagné, dans la cour, de parler hautement.
(Mis. II. 3.)

tâcher: C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires,
(A) tâcher, par les soins d'une très longue suite,
D'obtenir ce qu'on nie à leur peu de mérite.
(Mis. III. 1.)

fuir: Si notre âme les suit, et fuit d'être coquette,
Elle sera toujours, comme un lis, blanche et nette.
(Ec. d. fem. III. 2.)

oublier: n'oubliez pas tantôt de m'envoyer des musiciens pour chanter à table. (B. gent. II. 1.)

demander: Mais je vous demande d'applaudir comme il faut. (Préc. rid. 10.)

(Ueber den à-Infinitiv bei diesen Verben s. u. III. C. 1. u. 2.)

---

4) Der Infinitiv mit de als adverbiale Satzbestimmung.

Der Infinitiv mit de tritt im Afr. und Nfr. in loser Verbindung mit dem Prädicate als adverbiale Satzbestimmung auf zur Begründung einer Aussage, die als Urtheil über den Inhalt des verkürzten Infinitivsatzes anzusehen ist:

Quant à se mettre bien, je crois, sans me flatter,
Qu'on serait mal venu de me le disputer. (Mis. III. 1.)

Vous êtes, par ma foi, de malheureuses gens l'un et l'autre, de ne m'avoir point, avant tout ceci, avertie de votre affaire. (Av. IV. 1.)

L'on m'appellera sot de ne me venger pas. (Sgan. 17.)

j'ai fait sagement de parer la déclaration d'un désir que je ne suis pas résolu de contenter. (Am. méd. I. 5.)

Et je ferai bien mieux peut-être de me taire. (Et. III. 2.)
Je trahirais mon coeur de parler d'autre sorte. (Tart I. 1.)
Etes-vous fou de l'aller quereller, lui qui entend la tierce et la quarte. (B. gent. II. 3.)
Vous moquez-vous du monde, de vous être fait enharnacher de la sorte. (ib. III. 3.)
Et je pense qu'ici je ne ferai pas mal
De joindre à l'épigramme, ou bien au madrigal,
Le ragoût d'un sonnet. (Fem. sav. III. 2.)

---

5) Der Infinitiv mit de im Komparativsatze.

Der Infinitiv mit de nach einem auf einen Komparativ bezüglichen que gilt als Regel nur nach aimer mieux (préférer), il vaut mieux, und plutôt:

J'aimerais mieux mourir que de lui avoir fait paraître aucune pensée offensante. (Av. V. 3.)
Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles. (Am. méd. II. 5.)
Je me tuerai plutôt que d'épouser un tel mari. (Av. I. 6.)
soupçonnez-moi de tout, Elise, plutôt que de manquer à ce que je vous dois. (ib. I. 1.)

Sonst tritt der de- oder à-Infinitiv ein, je nachdem der Infinitiv als Genitiv oder Dativ aufzufassen ist:

Traître! il s'agit d'autre chose que de souper. (Av. V. 2.)
pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie que de se parer à leurs yeux de leurs inclinations. (Av. I. 1.)

Einem Infinitiv im ersten Satzgliede entspricht ein gleichartiger Infinitiv im zweiten Gliede:

Vous êtes de l'humeur de ces amis d'épée
Que l'on trouve toujours plus prompts à dégaîner
Qu'à tirer un teston, s'il fallait le donner. (Et. III. 5.)

Als Adverb im comparativen Sinne ist avant aufzufassen. Molière verbindet es mit Vorliebe mit que und dem de-Infinitiv, seltener ohne que mit dem de-Infinitiv, und vereinzelt mit que und dem reinen Infinitiv. Die letzte Construction ist nach heutigem Sprachgebrauch unzulässig, die erste ungewöhnlich; avant mit dem de-Infinitiv bildet die Regel:



mais tu me pousses en tierce avant que de pousser en quarte. (B. gent. III. 3.)

Si l'auteur lui eût montré sa comédie avant que de la faire voir au public, il l'eût trouvée la plus belle du monde. (Crit. d. l'Ec. d. fem. 6.)

Je les conjure de tout mon coeur de ne point condamner les choses avant que de les voir. (Préf. de Tart.)

Ah! mon Dieu, je vous prie,
Avant que de parler, prenez-moi ce mouchoir. (Tart. III. 2.)

† Ne me demandez rien avant que regarder
Ce qu'à mes sentiments vous devez demander.
(D. Garc. III. 2.)

Il faut, avant que voir ma femme,
Que je débrouille ici cette confusion. (Amph. II. 1.)

Laisse-m'en rire encore avant que te le dire. (Et. II. 13.)

Avant que nous lier, il faut nous mieux connaître.
(Mis. I. 2.)

Et je le connaissais avant que l'avoir vu. (Fem. sav. I. 3.)

Dieses avant que mit reinem Infinitiv findet sich häufig im 17. Jahrhundert:

Corneille:
Pour me justifier avant que vous rien dire. (Sertor V. 8.)

Racine:
Mais avant que partir je me ferai justice. (Mithr. III. 1.)

La Fontaine: Des charmes
Qu'avant qu'être à Paris la belle n'avait pas . . (Coupe.)

Wie avant wird das comparative à moins mit folgendem que und dem de-Infinitiv verbunden.

† Analog dem avant que findet sich bei Molière à moins que durchweg mit dem Infinitiv ohne de.

Morbleu! fais moi raison de ce coup effroyable:
A moins que l'avoir vu, peut-il être croyable. (Fâch. II. 2.)

Et l'on ne doit jamais souffrir sans dire mot
De semblables affronts, à moins qu'être un vrai sot.
(Sgan. 17.)

Le moyen d'en rien croire, à moins qu'être insensé?
(Amph. II. 1.)

Ebenso bei Corneille:
Je ne t'écoute pas à moins que m'épouser. (Menh. II. 3.)



bei Destouches:

Qui croit qu'on n'est point sage à moins qu'être insensible. (Phil. mar. I. 6.)

Doch ist der de-Infinitiv das regelrechte und vorwiegend:

Corneille:

A moins que d'opposer à tes plus forts appas
Qu'un homme sans honneur ne te méritait pas. (Cid III. 4.)

La Fontaine:

Toute puissance est faible à moins que d'être unie. (Fabl. IV. 18.)

Endlich steht der Infinitiv mit que de bei einem negierten Prädicatsadjectiv mit si:

moi, je ne vois rien de si beau que de hanter les grands seigneurs. (B. gent. III. 15.)

B. Der Infinitiv mit à.

Der afr. à-Infinitiv umfasst in seiner doppelten Natur, als reiner Infinitiv mit dem bedeutungslosen Formwort à und als echt präpositionaler Infinitiv im Sinne des lat. Gerundium mit ad, ein weit ausgedehnteres Gebiet als der Infinitiv mit à im Nfr., dessen Gebrauch sich in der Sphäre der lat. Präposition ad bewegt. Das lat. ad dient im räumlichen Sinne zur Bezeichnung der Ruhe (Nähe) und der Bewegung (Annäherung); im temporalen Sinne zur Bezeichnung des Zeitpunkts und des Ziels in der Zeit; im abstracten Sinne zum Ausdruck der Gemässheit und des Zieles oder Zweckes; endlich ist es als modales und als instrumentales ad nicht ungewöhnlich. — Auf diesen Grundbedeutungen der Präposition ad beruht der Gebrauch des fr. à vor dem Infinitiv sowohl nach Verben, Adjectiven und Substantiven, als auch in adverbialen Satzbestimmungen.

1) Der à-Infinitiv bei Verben.

a) Zur Bezeichnung der Ruhe oder des Verweilens bei einem Gegenstande.

Er tritt auf nach Verben, welche ein Sein, ein Beharren, ein Widerstreben, ein Zögern, ein Gelingen, ein Gefallen, ein Einwilligen ausdrücken.



Einige Belege aus M. mögen hier genügen:

ne sois point dans ma maison, planté tout droit comme un piquet à observer ce qui se passe et faire ton profit de tout: (Av. I. 3.)

Depuis huit jours entiers, avec vos longues traites,
Nous sommes à piquer de chiennes de mazettes. (Sgan. 7.)

Quoi! l'astre qui s'obstine à me désespérer
Ne me donnera pas le temps de respirer. (Ec. des fem. II. 6)

† M. gebraucht auch résister mit dem à-Infinitiv in der Bedeutung se refuser à:

Et, comme on résitait à lâcher sa personne,
D'abord il a chargé si bien sur les recors,
. . . .
Qu'à l'heure que je parle ils ont encore en fuite. (Et. V. 1.)

J'accours tout transporté d'un amour sans égal,
Dont l'ardeur résistait à se croire oubliée,
Mon abord en ces lieux la trouve mariée. (Sgan. 22.)

So noch anfangs dieses Jahrhunderts:

L'ange aspire à monter, et résiste à descendre.
(Delil. Parad. perdu II.)

Heute ist résister nur mit nominalem Objecte gebräuchlich. †

Tous mes désirs se sont bornés à jouir de sa vue. (Av. V. 3.)

je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. (ib. I. 4.)

s'il ne tient qu'à me déclarer en votre faveur, je veux bien consentir à lui faire un aveu. (ib. IV. 1.)

b) zur Bezeichnung des Zieles

bei Verben, welche ein Streben, ein Dienen, ein Bestimmen, ein Gewöhnen, ein Beschliessen, ein Ermuntern, ein Verstehen, ein Ueben, ein Lernen, ein Lehren ausdrücken.

On voit qu'il se travaille à dire de bons mots. (Mis. II. 5.)

Je ne sais, mais j'aspire à m'en voir élairci. (ib. IV. 4.)

une telle connaissance ne peut plus me servir qu'à me désespérer. (D. Juan I. 3.)

je vous prie — de m'aider vous-même à fair choix d'une personne qui me serve de guide. (ib. V. 1.)

On s'expose à jouer de mauvais personnages. (Mis. I. 2.)

c'est à payer cette somme, avec les dépens, que vous êtes condamnée. (Fem. sav. V. 4.)

Ah! que j'ai de dépit que la loi n'autorise
A changer de mari comme on fait de chemise! (Sgan. I. 5.)
je venais — tâcher, par mes respects et par mes prières, de disposer son coeur à vous accorder à mes voeux. (Mal. im. III. 21.)
l'amour — vous à réduit, pour me voir, à vous revêtir de l'emploi de domestique de mon père. (Av. I. 1.)
ces fâcheuses affaires — réduisent les gentilshommes à sacrifier eux et leur famille à la sévérité de leur honneur. (D. Juan III. 4.)

† Neben häufigem Gebrauch des à-Infinitiv bei réduire tritt vereinzelt réduire de faire qch. auf:

la crainte — me réduit d'applaudir bien souvent à ce que mon âme déteste. (D. Juan I. 1.)
Voilà ce que vous me réduisez de souhaiter avec votre chienne de Provence. (Sévigné. 10. août 1677.)

Génin's Annahme, dass der de-Infinitiv hier nur zur Vermeidung des Hiatus an Stelle des à-Infinitivs getreten sei, mag immerhin berechtigt sein; dass er aber nicht als grammatische Härte empfunden wurde, beweist die Belegstelle aus dem Briefe der Sévigné. Littré hält den Infinitiv mit de nur für weniger gebräuchlich. On a dit réduire de avec un infinitif, au lieu de réduire à, qui est plus usité. — Heute gilt der à-Infinitiv als Regel. †

Ce soir je vous invite à souper avec elle. (Ec. d. fem. II. 2.)

† inviter findet sich einmal mit de-Infinitiv construiert:

Ils avaient vu une galère turque où on les avait invités d'entrer. (Scapin. III. 3.)

Heute ist nur der à-Infinitiv gebräuchlich, wie bei exhorter, welches nicht nur Vaugelas und die Zeitgenossen Molière's, sondern noch J. J. Rousseau mit dem de-Infinitiv construierten. † (cf. Littré: exhorter 1°.)

je conclus à la saigner le plut tôt que vous pourrez. (Am. méd. II. 4.)
ainsi je conclus à lui donner de l'émétique. (Sgan. I. 5.)

so auch Voltaire:

Ils conclurent à faire baptiser l'ingénu. (l'Ingénu 2.)

† daneben kommt vereinzelt der de-Infinitiv bei conclure vor:

Et nous conclûmes tous d'attacher nos efforts
Sur un cerf que chacun nous disait cerf dix cors. (Fâch. II. 7.) †

† se lier in der Bedeutung „sich verpflichten" lässt sich nur aus M. mit dem à-Infinitiv belegen:

tu veux qu'on se lie à demeurer au premier objet qui nous prend. (D. Juan I. 2.) †

rêver in der Bedeutung „auf etwas sinnen":

Nous n'aurions pas besoin maintenant de rêver
A chercher les biais que nous devons trouver. (Et. I. 2.)

il s'engage à la prendre sans dot. (Av. I. 7.)

Je t'engage à servir mon amoureuse ardeur. (Et. I. 6.)

je m'engage insensiblement chaque jour à recevoir de trop grands témoignages de votre passion. (B. gent. III. 18.)

† Molière construiert s'engager einmal mit dem de-Infinitiv:

Je me suis engagé de faire valoir la pièce. (Préc. rid. 10.)

Ebenso Saint-Simon (cf. Littré):

Le roi de Danemark s'était engagé à l'empereur de n' employer pas la voie de fait.

Fléchier (cf. Gr. des Gr.)

Elle s'engagea par une promesse solennelle de faire toujours ce qu'elle croiroit être de plus accompli.

Die Grammaire des Grammaires hält die de- und à-Infinitiv-Construction bei s'engager für grammatisch gleich berechtigt „suivant que l'oreille et le goût de demandent"; nach heutigem Sprachgebrauch ist der de-Infinitiv unzulässig. †

Je m'offre à vous mener l'un de ces jours à la comédie. (Préc. rid. 10.)

† Nach der Académie und Littré ist der de-Infinitiv selten. Littré führt als Belege an:

Descartes: Pour les volontaires qui, pour curiosité ou désir d' apprendre, s'offriraient peut-être de lui aider . . . . (Méth. VI. 7.)

Mme. de Sévigné: Tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, il (le mari de la Brinvilliers) est demeuré en vie, et s'offre présentement de venir solliciter pour sa chère moitié. (1er mai 1676.)

Massillon: Les véritables Moïses sur la montagne déchireront leurs vêtements, briseront leur coeur devant le Seigneur, et s'offriront d'être anathèmes pour leur frères. (Confér. Fuite du Monde.)

So Molière: Lorsqu'on s'offre de prendre une fille sans dot, on ne doit point regarder plus avant. (Av. I. 10.)

Schon das achtzehnte Jahrhundert bietet keine weiteren Belege für den de-Infinitiv bei s'offrir. †

Endlich sind hier zwei Verben anzuführen, welche heute als veraltet zu betrachten sind:

buter oder butter in der Bedeutung „das Ziel treffen" oder „zielen nach etwas," abgeleitet von le but Zweck, Ziel. Im Afr. scheint dieses Verb nicht mit dem Infinitiv vorzukommen. Littré sagt wohl mit Recht: ce terme, vieillit à tort.

Toutes mes volontés ne buttent qu'à vous plaire. (Et. V. 3.)

semondre in der Bedeutung „einladen," „auffordern," „reizen." Im Afr. findet sich dabei der Infinitiv mit à, mit pour, gewöhnlich mit de (cf. Soltmann p. 396).

Enfin, pour achever, l'excès de son transport
M'a fait en grande hâte ensevelir le mort,
De peur que cet objet, qui le rend hypocondre,
A faire un vilain coup ne me l'allât semondre. (Et. II. 3.)

je suis don Thomas d'Alburci, — qui — se préparait, après de longs voyages à chercher dans l'hymen d'une douce et sage personne la consolation de quelque nouvelle famille. (Av. V. 5.)

Après ce rare exploit, je veux que l'on s'apprête
A me peindre en héros, un laurier sur la tête. (Et. II. 11.)

c) Zur Bezeichnung des Zweckes
bei chercher, demander, aimer, enseigner, montrer, apprendre, désapprendre, présenter.

Da diese Verben ein directes Object nicht bei sich haben, so gewinnt die Zweckbestimmung den Schein eines directen Objects.

chercher: Et ce n'est pas à vous que je pourrai songer,
Si par un autre choix je cherche à me venger. (Mis. V. 6.)

demander: voilà un médecin qui demande à vous voir. (Mal. im. III. 8.)

aimer: Je suis homme qui aime à m'acquitter le plus tôt que je puis. (B. gent. III. 4.)

enseigner: Elle traite de la félicité, enseigne aux hommes à modérer leurs passions. (ib. II. 6.)

montrer in der Bedeutung „lehren“: veux tu que je te donne un maître pour te montrer à jouer du clavecin? (Am. méd. I. 2.)

apprendre lernen und lehren: Apprenez à parler. (Av. III. 5.)
Viens, viens, que je t'apprenne à parler. (Mal. im. I. 5.)

† Ein Beispiel für den de-Infinitiv:
Ah! je vous apprendrai de me traiter ainsi. (Amph. III. 4.)

Littré belegt diese Construction aus
Voiture: Tous mes efforts ne m'ont de rien servi qu'à m'apprendre de ne plus tenter une chose impossible — und
Bossuet: Une maxime qui nous apprendra d'estimer la vie, wobei er bemerkt, dass sie grammatisch berechtigt, aber heute als Archaïsmus zu betrachten ist.

présenter: que vous savez présenter à boire à propos. (D. Juan IV. 9.)

d) Zur Bezeichnung des Zieles oder Zweckes, bei den Verben avoir, trouver, donner, laisser.

Der à-Infinitiv erscheint als Zielbestimmung, wenn diese Verben ein directes Object regieren, welches logisch zugleich Object des Infinitivs ist; er erscheint als Zweckbestimmung, wenn kein directes Object von ihnen abhängt, und er selbst gleichsam in die Functionen desselben eintritt.

avoir: Sans cesse il a tout bas, pour rompre l'entretien,
Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien. (Mis. II. 5.)
Comment? Il semble que vous ayez peine à me reconnaître! (Pourc. I. 6.)

trouver: Nous chercherons partout à trouver à redire,
Et ne verrons que nous qui sache bien écrire. (Fem. sav. III. 2.)

donner: Ne m'en donnes-tu point à garder? (B. gent. III. 10.)

laisser: je vous laisse à penser si, quand nous disons quelque chose, le parterre ose nous contredire. (Préc. rid. 10.)

2) Der Infinitiv mit à nach Adjectiven.

Der à-Infinitiv dient nach Adjectiven zur Bezeichnung der Möglichkeit und Fähigkeit, im Sinne des lateinischen Gerundiums mit ad oder des Supinums auf u.

a) Der Infinitiv hat active Bedeutung:

exact: je ne serai pas moins exact à vous payer l'injure que le bienfait. (D. Juan III. 5.)

habile: que vous êtes habile à donner des assiettes nettes!
(D. Juan IV. 11.)

propre: Et comme, à dire vrai, je n'oserais me croire
Bien propre à lui donner tout l'éclat de sa gloire.
(Fem. sav. V. 1.)

sujet: La science est sujette à faire de grands sots. (ib. IV. 3.)

Diesen Adjectiven schliessen sich die Ordnungszahlen an:

le premier: je veux être le premier à rompre avec vous.
(B. gent. III. 10.)
Nous serons les premiers à punir son offense. (Sgan. I. 12.)

b) Der Infinitiv hat passive Bedeutung:

nécessaire: Donnez au moins le temps de nous connaître, et de voir naître en nous l'un pour l'autre cette inclination si nécessaire à composer une union parfaite. (Mal. im. II. 7.)

dur und pénible: Non, l'on n'a point vu d'âme à manier si dure,
Ni d'accommodement plus pénible à conclure. (Mis. IV. 1.)

c) Der Infinitiv hat active oder passive Bedeutung.

bon: elle (la thèse) est toujours bonne à prendre pour l'image.
(Mal. im. II. 6.)

prompt: Il me sied bien, ma foi, de porter tête grise,
Et d'être encor si prompt à faire une sottise. (Et. II. 5.)

facile: De véritables gens de bien . . . faciles à recevoir les impressions qu'on veut leur donner. (Préf. de Tart.)

difficile: mais ce fort dépend d'un gouverneur difficile à gagner.
(Et. I. 4.)
Mais le vide à souffrir me semble difficile. (Fem. sav. III. 2.)

prêt: Je suis tout prêt, cruelle, à te prouver ma flamme.
(Ec. d. fem. V. 4.)
vous avez toujours une querelle toute prête à faire à vos valets. (Av. III. 5.)
Me voilà prête à vous ouïr, mon frère. (ib. I. 2.)
Le voilà prêt à faire en tout vos volontés. (Dép. am. I. 2.)
Et que me sert d'aimer comme je fais, hélas!
Si vous êtes si prête à ne le croire pas?
Je vous vois prêt, monsieur, à tomber en faiblesse.
(Sgan. I. 11.)
si vous voulez, je suis prêt à l'entendre. (Fem. sav. II. 3.)

† Diese Belege für prêt mit dem à-Infinitiv in beiden Bedeutungen „bereit, fertig" und „nahe daran, im Begriffe" liessen

sich vermehren, doch ist Molière der de-Infinitiv ungleich geläufiger, sowohl im Sinne des heutigen prêt à:

je suis prêt de soutenir cette vérité contre qui que ce soit. (Av. V. 5.)

Vous n'avez qu'à parler, je suis prêt d'obéir. (Mélic. II. 5.)

als auch im Sinne des Adverbs près de:

il n'y a pas quatre mois encore, qu'étant toute prête d'être mariée, elle rompit tout net le mariage. (Av. II. 7.)

sa colére redoutable est prête de tomber sur vous. (D. Juan IV. 9.)

Im Afr. wurde prêt vorzugsweise mit dem de-Infinitiv verbunden. (Lachmund p. 32, Schiller p. 34.) Soltmann führt einige Belege für den à-Infinitiv an (a. a. O. p. 407.) Dieses prêt de vereinigte in sich die Bedeutungen des heutigen prêt à und près de, ohne dass die beiden letzteren Constructionen ausgeschlossen waren.

So Montaigne: ils ont esté bien prez de veoir son vray et naturel visage. (cf. Littré.)

Molière: Ce qu'on voit de succès peut bien persuader
Qu'ils ne sont pas encore fort près de s'accorder. (Et. V. 12.)

Bis in das siebzehnte Jahrhundert lässt sich ein Bedeutungsunterschied zwischen prêt à, prêt de, près de nicht nachweisen; die Zeitgenossen M.'s gaben jedoch prêt de den Vorzug (cf. Littré; Génin p. 323 f.). Allmählich verdrängte erst der à- den de-Infinitiv bei prêt (praestus) bereit, fertig, während zugleich près (pressus) mit dem de-Infinitiv ausschliesslich die Bedeutung „nahe daran, im Begriffe“ übernahm. Heute sind prêt à und près de streng von einander geschieden.

3) Der Infinitiv mit à nach Substantiven.

a) Der à-Infinitiv steht nach Abstracten,

welche mit den Verben oder Adjectiven, die den Infinitiv mit à verlangen, stamm- oder sinnverwandt sind.

Si vous avez quelque répugnance à vous expliquer à un père, vous n'en devez avoir aucune à me découvrir votre coeur. (Am. méd. I. 3.)

cette lenteur à comprendre, cette pesanteur d'imagination est la marque d'un bon jugement à venir. (Mal. im. II. 6.)

b) Der à-Infinitiv steht nach Substantiven zur Bezeichnung des Zwecks und der Bestimmung. Diesen Infinitiv wendet Molière mit Vorliebe an, auch in Fällen, wo der heutige Sprachgebrauch „pour“ vorziehen würde.

Henriette, entre nous, est un amusement,
Un voile ingénieux, un prétexte, mon frère,
A couvrir d'autres feux dont je sais le mystère.
(Fem. sav. II. 3.)

je vois ici un banquet à faire noces. (B. gent. IV. 2.)
Cherchons une maison à vous mettre en repos. (Et. V. 3.)
ces messieurs — nous feront la grâce de nous chanter quelque air à boire. (B. gent. IV. 1.)

c) Der à-Infinitiv dient nach Substantiven zum Ausdruck der Bestimmung oder Fähigkeit; er hat entweder active (a) oder passive (b) Bedeutung:

(a) la cour et la ville
Ne m'offrent rien qu'objets à m'échauffer la bile. (Mis. I. 1.)
Je ne sens un coeur à aimer toute la terre. (D. Juan I. 2.)
Il est Turc, là-dessus, mais d'une turquerie à désespérer tout le monde. (Av. II. 5.)
Je ne suis point d'humeur à vouloir contre vous
Faire éclater, madame, un esprit trop jaloux. (Sgan. I. 22.)
il est homme à y jouer son rôle à merveille et à donner aisément dans toutes les fariboles qu'on s'avisera de lui dire. (B. gent. III. 14.)

(b) Ce nom ne fait aucun scrupule à prendre. (B. gent. III. 12.)
Quelle belle confession à lui faire! (Av. III. 11.)

4) Der Infinitiv mit à ohne Beziehungswort.

Der à-Infinitiv als adverbiale Bestimmung zur Verkürzung eines Nebensatzes von instrumentaler (a), conditionaler (b), finaler (c), oder consecutiver (d) Bedeutung ist schon im Afr. eine sehr geläufige absolute Constructionsweise. (cf. Lachmund a. a. O. p. 33.) Er findet sich ebenso im Nfr. verwandt, und ist auch Molière keineswegs ungeläufig.

(a) Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours.
(Fem. sav. II. 7.)
Sais-tu qu'on n'acquiert rien de bon à me fâcher? (Et. I. 2.)
Votre père fait voir une paresse extrême
A rendre par sa mort tous vos désirs contents. (Et. II. 1.)

Mais savez-vous qu'on risque un peu plus qu'on ne pense
A vouloir sur un coeur user de violence. (Fem. sav. V. 1.)

Dieser à-Infinitiv entspricht in vieler Beziehung dem Gérondif, welches er leicht ersetzt; während aber das Gérondif in rein temporalem Sinne die Gleichzeitigkeit der Handlungen bezeichnet, betont der Infinitiv das causale Verhältniss.

(b) mais je sais fort bien
Qu'à ne le point flatter, son sonnet ne vaut rien.
(Fem. sav. III. 5.)

Je sortais, et j'ai joie à vous voir de retour. (Tart. 1. 5.)

(c) Mais je souffre, à vrai dire, une gêne trop forte
A prononcer en face un aveu de la sorte. (Mis. V. 2.)

A vous dire le vrai, mon père je ne puis pas vous promettre d'être bien aise qu'elle devienne ma belle-mère. (Av. III. 4.)

Que ne puis-je à mon traître inspirer le souci
D'inventer quelque chose à me tirer d'ici! (Fâch. II. 4.)

A vous pouvoir louer selon votre mérite,
Je manque d'éloquence, et ma force est petite. (Et. II. 14.)

Ah! c'est ici le coup le plus cruel de tous,
Et dont à s'assurer tremblait mon feu jaloux. (Amph. II. 4.)

Vielfach wäre pour zur Hervorhebung der Zweckbestimmung vorzuziehen; auch scheint das Versmass nicht ohne Einfluss auf die Wahl zwischen dem Infinitiv mit à und mit pour für Molière gewesen zu sein.

(d) la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.
(Fem. sav. II. 7.)

Quoi! ta bouche se licencie
A te donner encore un nom que je défends? (Amph. III. 7.)

Im consecutiven Sinne bezeichnet der à-Infinitiv häufig die wirkliche oder mögliche Wirkung, so dass à die Bedeutung „jusqu'à" gewinnt.

La curiosité qui vous presse est bien fort,
Mamie, à nous venir écouter de la sorte. (Tart. II. 2.)

Quand j'aurais volonté de le battre à mourir,
Hé bien! c'est mon valet. (Et. III. 4.)

Jaloux à faire rire? (Ec. d. fem. I. 6.)

So tritt er vorzugsweise in gewisser Abhängigkeit von Verben der Bewegung auf:

— Mais il faut savoir que tout cet artifice
Ne va directement qu'à vous rendre service. (Et. I. 10.)
notre honneur ne va point à vouloir cacher notre honte. (D. Juan III. 4.)
Pour moi, tous mes efforts, tous nos voeux les plus doux
Vont à m'en rendre maître en dépit du jaloux. (Ec. d. fem. I. 6.)
Et l'on en vient souvent à s'accuser tous deux
De tous les noirs chagrins qui suivent de tels feux. (Fem. sav. V. 5.)

Der à-Infinitiv nach venir mit der Bedeutung „zufällig etwas thun" findet hier seine Stelle:

j'ai peur — que cela ne vienne à produire chez moi certains petits désordres qui ne m'accommoderaient pas. (Av. II. 6.)
Et s'il vient à savoir que, rebutant son choix,
D'un objet inconnu vous recevez les lois
. . . .
Dieu sait quelle tempête alors éclatera. (Et. I. 2.)

5) Der Infinitiv mit à nach den Partikeln quant und jusque, welche auch ein Substantiv mit à regieren können.

Quant à se mettre bien, je crois, sans me flatter,
Qu'on serait mal venu de me le disputer. (Mis. III. 1.)
Ils se sont mis en colère pour la préférence de leurs professions, jusqu'à se dire des injures et en vouloir venir aux mains. (B. gent. II. 4.)
Mais ne t'abuse pas jusqu'à te figurer
Qu'à des plaintes sans fruit j'en veuille demeurer. (Sgan. I. 16.)
Mais, ayant tout souffert, je devais me contraindre
Jusques à m'éclaircir de ce que je dois craindre,
A pousser jusqu'au bout son caquet indiscret,
Et savoir pleinement leur commerce secret. (Ec. d. fem. I. 7.)

C. Der Infinitiv mit de und à nach denselben Zeitwörtern.

Wenn sich auch schon im Afr. ein Unterschied zwischen den verschiedenen Infinitiv-Constructionen an der Hand der heute feststehenden und in jeder Weise begründeten Regeln nachweisen lässt, so wurde doch dieser Unterschied in der Sprache nur dunkel empfunden. So lässt die grosse Mehrzahl der Verben, welche einen Infinitiv nach sich verlangen, zwei oder mehrere Constructionen neben einander zu. Von 184 Verben, welche z. B. nach Soltmann mit dem à-Infinitiv verbunden werden, gestatten 111 neben dieser Construction den reinen Infinitiv oder den Infinitiv mit de oder por, 19 die drei Constructionen des reinen Infinitivs, des à- und de-Infinitivs, häufig ohne wesentlichen Bedeutungsunterschied neben einander, und endlich 49, d. h. mehr als ein Viertel der Verben, den Infinitiv mit à und de. — Mit der Zeit bildeten sich scharfe Grenzen zwischen den einzelnen Constructionen aus, doch muss des siebenzehnte Jahrhundert, wie die vorhergehenden Seiten gezeigt haben, noch als Entwicklungsperiode betrachtet werden. Wenn noch heute eine Anzahl Verben den de- und à-Infinitiv neben einander zulassen, so liegt meist ein feiner Bedeutungsunterschied den verschiedenen Constructionen zu Grunde. Wie weit Molière dem heutigen Sprachgebrauch genügt, soll in dem Folgenden zu zeigen versucht werden:

1) Gewisse Verben regieren den de-Infinitiv als unmittelbares Object, den à-Infinitiv zur Bezeichnung des Ziels oder des Gegenstandes des Verweilens:

commencer mit dem de-Infinitiv bezeichnet das Anfangen einer begrenzten Thätigkeit;

commencer mit dem à-Infinitiv das Anfangen einer sich stetig weiter entwickelnden Thätigkeit.

So die Académie.

Dazu die bekannten Beispiele (der Grammaire des Grammaires): un orateur commence de parler à quatre heures und un enfant commence à parler, à marcher. Littré hält diese Unterscheidung für unbegründet und nicht bestätigt durch den Gebrauch der Schriftsteller. Doch hält die heutige Sprache die Unterscheidung aufrecht.

Molière lässt sich meist durch den Wohlklang bei der Wahl zwischen beiden Constructionen leiten:

nous commençons d'être connues. (Préc. rid. 12.)

je commence à connaître qu'on m'a toujours tenue dans l'ignorance. (Ec. d. fem. III. 4.)

L'amour a commencé d'en déchirer le voile. (Ec. d. fem. III. 4)

C'est lors que les douleurs commencent à nous prendre. (Et. I. 6.)

Et déjà mon rival commence de paraître. (D. Garcie V. 3.)

Et veuille que ce frère, où l'on va m'exposer,
Commence d'être roi par me tyranniser. (ib. V. 5.)

Je m'en sens trop indigne, et commence à connaître
Que le ciel pour ce noeud ne m'avait point fait naître. (Mis. V. 8.)

Mais déjà je commence à perdre mon courroux. (Et. I. 10.)

Je veux poursuivre aussi;
Mais ne poursuivez point, vous, d'interrompre ainsi. (Dép. am. II. 7.)

Il ne faut que poursuivre à garder le silence. (Mis. V. 3.)

Et s'il poursuit encore à rompre notre chance,
J'y consens, ôtons-lui toute notre assistance. (Et. III. 1.)

continuer. Derselbe Unterschied, wie für commencer de und à, gilt nach der Académie für continuer; Littré verwirft auch diesen. Aus Molière lässt sich nur der à-Infinitiv belegen:

Et si l'on continue à m'offrir chaque jour
Des voeux que votre coeur peut souhaiter qu'on m'ôte
Je n'y saurais que faire. (Mis. III. 5.)

essayer und tâcher verlangen den de-Infinitiv, wenn der Versuch einer einzelnen Handlung gilt; den à-Infinitiv zur Bezeichnung anhaltenden Bemühens.

So wäre de zu erwarten bei essayer in:

Est-ce donc que par là vouz voulez essayer
A réparer l'accueil dont je vous ai fait plainte? (Amph. II. 2.)

Et j'ose maintenant vous conjurer, madame,
De ne point essayer à rappeler un coeur
Résolu de mourir, dans cette douce ardeur. (Fem. sav. I. 2.)

Der de-Infinitiv ist berechtigt bei tâcher in:

Mais tâchons de parler à Célie un moment. (Et. I. 4.)

Il faut — tâcher doucement d'attraper quelques preuves afin de procéder. (Av. V. 1.)

Ebenso der à-Infinitiv in:

Les alchimistes tâchent à profiter de la passion que l'on a pour les richesses. (Am. méd. III. 1.)

C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires,
A brûler constamment pour des beautés sévères,
. . . .
Et tâcher, par les soins d'une très longue suite,
D'obtenir ce qu'on nie à leur peu de mérite. (Mis. III. 1.)

Dagegen würde der heutige Sprachgebrauch den de-Infinitiv an zahlreichen Stellen vorziehen:

que ne tâchez-vous aussi à gagner l'appui de mon frère? (Av. I. 1.)

on tâche à semer de méchants bruits de vous. (Mis. I. 1.)

Que votre esprit un peu tâche à se rappeler. (ib. IV. 2.)

Tâchons à modérer notre ressentiment. (Ec. d. fem. II. 2.)

Il suffit qu'il se rende plus sage,
Et tâche à mériter lagrâce où je m'engage. (Tart. III. 4.)

Je vois qu'envers mon frère on tâche à me noircir. (ib. III. 7.)

Diese und andere Beispiele beweisen, dass Molière den beiden Constructionen keinen Bedeutungs-Unterschied unterlegen wollte.

manquer wird mit dem à-Infinitiv gebraucht in der Bedeutung „versäumen etwas zu thun“ in der verneinenden Form mit dem de-Infinitiv, in der Bedeutung „nicht verfehlen,“ oder „jedenfalls etwas thun.“ So auch M.

S'il fallait qu'elle me vînt visiter en équipage de grande dame et qu'elle manquât par mégarde, à saluer quelqu' un du quartier, on ne manquerait pas aussitôt de dire cent sottises. (B. gent. III. 12.)

— Et voilà qu'on la chasse avec un grand fracas,
A cause qu'elle manque à parler Vaugelas. (Fem. sav. II. 7.)

je n'ai pas manqué de lui vanter votre mérite. (Av. II. 6.)

Il — lui rend plusieurs visites où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante. (Préc. rid. 5.)

ils n'auraient pas manqué de le purger et de le saigner. (Am. méd. II. 1.)

2) Der Infinitiv mit de bezeichnet die Thätigkeit als Grund oder Mittel, der Infinitiv mit à als Ziel oder als Gegenstand des Verweilens nach s'amuser, se lasser, s'efforcer, s'offrir u. a.

s'amuser lässt sich nur mit dem à-Infinitiv belegen:

je nous amusions à batifoler avec des mottes de terre que je nous jesquions à la tête. (D. Juan II. 1.)

je suis bien sot de m'amuser à raisonner avec vous. (D. Juan III. 1.)

se lasser mit dem de-Infinitiv:

Je t'avoue que je ne saurais me lasser de te parler de lui. (Mal. im. I. 4.)

Je me lasse de vous avoir sur les bras. (Préc. rid. 5.)

Für den à-Infinitiv lassen sich nur vereinzelte Belege aus den Schriftstellern des siebenzehnten Jahrhunderts anführen. So Boileau:

L'autre en vain se lassant à polir une rime. (Boileau, Disc. au Roi.)

wogegen der de-Infinitiv häufig vorkommt. So Corneille:

Auguste s'est lassé d'être si rigoureux. (Cinna III. 1.)

La Fontaine: De travailler pour lui les membres se lassant. (Fabl. III. 2.)

Sévigné: Un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, (24.)

Racine: Ma bouche unie avec les anges

Ne se lassera point de chanter vos louanges. (la Grâce, chant III.)

s'efforcer mit dem de-Infinitiv:

Par ce rare secret efforcez-vous de plaire. (Mis. III. 5.)

Efforcez-vous ici de paraître fidèle

Et je m'efforcerai, moi, de vous croire telle. (ib. IV. 3.)

Der à-Infinitiv ist namentlich Corneille geläufig (cf. Littré.)

souffrir mit dem de-Infinitiv:

j'y ai déjà jeté des dispositions à ne pas me souffrir longtemps de pousser des soupirs. (D. Juan II. 2.)

je ne pus souffrir d'abord de les voir si bien ensemble. (ib. I. 2.)

Souffrez à mon amour

De vous revoir, madame, avant la fin du jour. (Mis. IV. 4.)

Si votre coeur me considère

Assez pour me souffrir de disposer de vous . . . . . (Psyché I. 3.)

souffrir mit dem à-Infinitiv:

Tant de chaleur que j'ai soufferte à tourner la broche à sa place. (B. gent. III. 9.)

Mais je souffre, à vrai dire, une gêne trop forte
A prononcer en face un aveu de la sorte. (Mis. V. 2.)

3) Die Verben des Beschliessens regieren einen Accusativ entweder der Sache oder der Person; den Accusativ der Sache kann ein Infinitiv mit de als logisches Object vertreten; zu dem Accusativ der Person kann der à-Infinitiv zur Angabe des Zieles oder Zweckes hinzutreten. So construiert, bedeuten:

(a) résoudre, déterminer, décider de f. qch.: beschliessen, etwas zu thun; (b) qn. à f. qch.: jemand bestimmen, etwas zu thun.

(c) se résoudre, se déterminer, se décider à f. qch: sich entschliessen etwas zu thun; und

(d) être résolu, déterminé, décidé à f. qch.: entschlossen sein, etwas zu thun.

(a) j'ai résolu de me marier promptement avec vous. (B. gent. V. 2.)

J'ai résolu de n'en pas faire un pas. (Mis. I. 1.)

Il faut attendre
Quel parti de lui-même il résoudra de prendre. (Dép. am. V. 4.)

j'ai résolu de jouer un tour de ma tête. (Mal. im. III. 2.)

(b) peut-être pourrait-on la gagner et la résoudre à transporter au fils le don qu'elle veut faire au père. (Av. IV. 1.

Et cet homme est monsieur, que je vous détermine
A voir comme l'époux que mon choix vous destine. (Fem. sav. III. 7.)

(c) Je pourrais me résoudre à recevoir ses voeux. (Mis. IV. 1.)

Pourrais-tu te résoudre à me quitter ainsi? (Et. I. 10.)

il faut bien me résoudre à consentir à ce qu'il veut. (Av. II. 1.)

je viens ici pour vous dire que, si vous voulez vous résoudre à me laisser épouser Mariane, votre argent vous sera rendu. (Av. V. 6.)

Daneben tritt bei se résoudre der Infinitiv mit de auf, den aber die Académie als fehlerhaft verwirft. (cf. Académie: Observations sur Vaugelas p. 74.)

Sus, sans plus de discours, résous-toi de me suivre. (Dép. am. V. 4.)



338

Die Académie hält mit Voltaire (cf. Commentaire de Corneille, rem. Rod. I. 6.) an den oben angegebenen Constructionen fest, während Littré, gestützt auf den vielfach abweichenden Gebrauch der Autoren, den de- neben dem à-Infinitiv für berechtigt hält. (cf. Littré.)

La haine que pour vous il se résoud d'avoir. (D. Garcie II. 6.)

Je serais fâché d'être ingrat, mais je me résoudrais plutôt de l'être que d'aimer. (Pr. d'El. III. 4.)

(d) Pourvu que . . . .
Vous soyez, sans tarder, résolue à me suivre. (Mis. V. 7.)

A suivre mon devoir je suis déterminée. (Sgan. 18.)

Daneben findet sich wie bei se résoudre der de-Infinitiv.
je suis résolue de l'épouser. (Av. I. 5.)

décider lässt sich aus Molière nicht mit einer Infinitiv-Construction belegen; seine Stelle vertritt durchweg résoudre. So würde der heutige Sprachgebrauch in der oben citierten Stelle ([b] Av. IV. 1.) u. a. m. décider den Vorzug geben.

4) Die Verben des Zwingens, contraindre, forcer, obliger, werden ohne Bedeutungsunterschied mit dem de- und à-Infinitiv verbunden. Nur obliger verlangt in der Bedeutung „jem. verpflichten, sich freundlich gegen jem. erweisen" stets den de-Infinitiv. Auch wird dieser vorzugsweise nach dem Passiv jener Verben angewandt.

contraindre: On est contraint parfois de souffrir leur mauvaises qualités. (Mal. im. I. 6.)

Et je me vis contrainte à demeurer d'accord. (Mis. III. 5.)

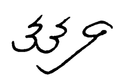
forcer: je vous conjure au moins de ne me point forcer d'en épouser un autre. (Mal. im. III. 22.)

je le conjurerai, au moins, de ne me point forcer à en épouser un que je ne puisse pas aimer. (ib. II. 7.)

obliger: je suis obligé, Frosine, de donner à souper au seigneur Anselme. (Av. II. 6.)

Et je vais obliger Eliante à descendre. (Mis. V. 1.)

Un parti qui causa quelque émeute civile,
. . . .
L'obligea d'en sortir une nuit sans éclat. (Et. IV. 1.)



l'avantage du nombre ne m'obligera pas à vouloir déguiser mon nom. (D. Juan III. 5.)

Croiriez-vous obliger tout le monde à se taire? (Tart. I. 1.)

5) prendre garde verlangt den negativen Infinitiv mit de oder à, den affirmativen mit de nach sich.

surtout prenez garde de ne point frotter les meubles trop fort, de peur de les user. (Av. III. 1.)

Prenez bien garde, au moins, à ne lui point parler du diamant. (B. gent. III. 19.)

† Molière construiert auch den affirmativen Infinitiv mit à:

Prenez bien garde, vous, à vous déhancher comme il faut, et à faire bien des façons. (Impromptu 3.)

6) C'est à qn, mit dem Infinitiv mit à hat die ausschliessliche Bedeutung: es ist an jemand die Reihe;

c'est à qn. mit dem Infinitiv mit de bedeutet: es ist jemandes Recht und Pflicht, es kommt jemandem zu.

† So wäre heute der de-Infinitiv vorzuziehen in folgenden Stellen:

Il est vrai que vous êtes mon père: je vous dois entière obéissance, et c'est à vous à disposer de moi selon vos volontés. (B. gent. V. 8.)

C'est bien à vous, infâme que vous êtes, à vouloir faire l'homme d'importance! (Préc. rid. 14.)

C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires,
A brûler constamment pour des beautés sévères.
(Mis. III. 1.)

wie er als grammatisch berechtigt gilt in:

Vouz avez fait, madame, ce que je devais faire; et c'était à moi de vous prévenir. (Av. III. 10.)

C'est bien à vous de faire l'habile homme! (Am. méd. II. 4.)

C'est à vous de rêver et de faire des songes! (Et. IV. 3.)

D. Der Infinitiv nach anderen Präpositionen als de und à.

Im Afr. kommt ausser nach de und à der Infinitiv vor nach den Präpositionen pour, sans, en, par, sur, apres, ains, fors (fors de). Von diesen haben sich pour, sans, par, après erhalten und ihr Gebrauch entspricht bei Molière dem des Nfr. Dazu kommen entre und depuis.

1) Pour wird gebraucht:

a) zur Vertretung eines Finalsatzes:

je sais un sûr moyen
Pour rompre cet achat où tu pousses si bien. (Et. I. 10.)

Eine Molière sehr geläufige Wendung ist être oder n'être pas mit pour und dem Infinitiv in der Bedeutung: von Natur (nicht) so beschaffen sein; sie gehört der bequemen Umgangsgangssprache an und reicht über das siebzehnte Jahrhundert nicht hinaus; vordem findet sie sich häufiger. H. Schiller citiert ein Beispiel aus Chrestien (a. a. O. p. 60.), Génin zwei Belege aus Montaigne und Le Nouveau Pathelin (cf. Génin a. a. O. p. 168) und zahlreiche Belege aus Molière (a. a. O. p. 167 f.), die sich noch um manchen vermehren lassen:

Ne croyez pas que ce soit, mon père, pour vous en dégoûter. (Av. IV. 3.)

Tout ce que j'en ai dit
N'était rien que pour rire et vous souder l'esprit. (Et. I. 2.)

Nous sommes dans toutes nos visites pour porter secours aux malades, et non pour leur porter de l'incommodité (Mal. im. II. 6.)

Je ne suis pas pour recevoir avec sévérité les ouvertures que vous pourriez ne faire de votre coeur. (Am. magn. IV. 1.)

b) zur Vertretung eines Causalsatzes:

Il faut premièrement que vous ayez le fouet pour avoir menti. (Mal. im. II. 11.)

c) zum Ausdruck einer Vergleichung oder Schätzung nach Adverbien des Grades, wie assez, trop, bien, si u. a.:

je me trouve assez de bien pour tenir dans le monde un rang assez passable. (B. gent. III. 12.)

je vous crois trop raisonnable pour me vouloir exiger de moi que ce qui peut m'être permis par l'honneur et et la bienséance. (Av. IV. 1.)

Qu'ai-je fait, s'il vous platt, de si brillant de soi,
Pour me plaindre à la cour, qu'on ne fait pour moi. (Mis.III.7.)

† Molière wendet pour oft und mit vieler Freiheit auch in mancher anderen Bedeutung als den eben angedeuteten an.

So für au lieu de:

C'est que dans tous les mots ils changent nis en rin,
Et pour dire Tunis, ils prononcent Turin. (Et. IV. 3.)
Fi! ne me parlez point, pour être amants, Climène,
De ces gens dont l'amour est fait comme la haine,
Et qui, pour tous respects et toute offre de voeux,
Ne s'appliquent jamais qu'à se rendre fâcheux. (Et. II. 4.)

ferner für au point de, jusqu'à:

Ma foi, me trouvant las pour ne pouvoir fournir
Aux différents emplois où Jupiter m'engage . . . (Amph. prol.)

endlich für de:

Mais je l'ai vue ailleurs, où, m'ayant fait connaître
Les grands talents qu'elle a pour savoir l'avenir,
Je voulais sur un point un peu l'entretenir. (Et. I. 4.)

Nach heutigem Sprachgebrauch sagt man wohl:

avoir un talent pour qch., aber nicht pour faire qch.

So schon La Bruy. Disc. de récep.:

D'autres qui placent heureusement et avec succès, dans les négociations les plus délicates, les talents qu'ils ont de bien parler et de bien écrire.

Voltaire:

il n'avait aucun talent pour ce genre d'écrire.

Hie und da findet sich auch nach pour eine gewagte und grammatisch nicht berechtigte Infinitiv-Construction, die allerdings die Schriftsteller auch unseres Jahrhunderts nicht geradezu verwerfen und dem schwerfälligen pour que vorziehen würden, wie

On ne s'avise point de défendre la médecine pour avoir été bannie de Rome, ni la philosophie pour avoir été condamnée publiquement dans Athènes. (Préf de Tart)

Elle me touche assez pour m'en charger moi-même. (B. gent. III. 12.)

C'est pour nous attacher à trop de bienséance
Qu'aucun amant, ma soeur, à nous ne veut venir. (Psyché I. 1.)
C'est ce que je demande, et j'aurais lieu de plainte,
Si m'exposant à vous pour me parler sans feinte,
Vous alliez me trahir, et me déguiser rien. (Mis. I. 2.)

Die Grammatiker gestatten die Anwendung der Infinitiv-Construction nur bei gleichem Subjecte in Haupt- und Nebensatz. Doch ist sie keineswegs bei verschiedenem Subjecte ungewöhnlich, wenn nur keine Zweideutigkeit zu befürchten steht.

2) Sans wird wie im Nfr. mit dem Infinitiv verbunden:

sans se faire mettre en prison, il vous découvrira ce que vous voulez savoir. (Av. V. 3.)

La voix U se forme en rapprochant les dents sans les joindre entièrement. (B. gent. II. 6.)

Sehr gewagt erscheint folgende Construction:

Votre Majesté a beau dire, et Monsieur le Légat et Messieurs les Prélats ont beau donner leur jugement: ma concédie sans l'avoir vue, est diabolique, et diabolique mon cerveau. (Tart. 1er Plac.)

jedes Missverständniss ist allerdings ausgeschlossen.

3) par findet sich wie im Nfr. nur nach commencer (und finir) zum Ausdruck der Vermittelung; im Afr. war es in weiterem Umfange gebräuchlich (cf. H. Schiller a. a. O. p. 63)

commençons, je vous prie, par gagner votre mère. (Av. IV. 1.)

4) après gebraucht das Afr. nie mit dem Infinitiv Perfecti; meist mit folgendem substantivierten Infinitiv, wie après mangier, après soper (cf. H. Schiller a. a. O. p. 63), Wendungen, die auch heute üblich sind; in M. findet sich nur der nfr. Gebrauch vertreten:

c'est après avoir connu l'honnêteté de ma flamme, qu'elle m'a aidé à persuader votre fille de me donner sa foi et recevoir la mienne. (Av. V. 3.)

5) depuis construiert M. an einer Stelle in der Bedeutung von après mit dem Infinitiv:

Depuis avoir connu feu monsieur votre père, honnête gentilhomme comme je vous ai dit, j'ai voyagé par tout le monde. (B. gent. IV. 5.)

Littré führt neben diesem Beispiel einen weiteren Beleg aus Saint-Simon 70. 158 an:

Villacerf ne remit pas le pied à la cour depuis s'être démis des bâtiments.

Heute dürfte diese Infinitivconstruction als ungebräuchlich zu betrachten und depuis que oder après vorzuziehen sein.



VITA.

Ego, Fridericus Gallert, natus sum Berolini, a. d. II. Id. Oct. MDCCCLVII, patre Julio, matre Emilia e gente Gallert. Fidei addictus sum evangelicae. Disciplina Realgymnasii Sedinensis perfecta, anno h. s. LXXVI inter cives Fridericae Guilelmae universitatis Berolinensis receptus sum ibique scholis interfui vir. ill. Bruns, Tobler, Treitschke, Zeller. Inde Tubingam me contuli ibique audivi vir. ill. Hohl, Milner, Peschier; inde Genevam, ubi per tria semestria, in ordinem philosophorum receptus, scholas frequentavi prof. cl. Krauss, Marc-Monnier, Marignac, Ritter, Wertheim. In patriam reversus Gryphiswaldiam petii ubi per quattuor semestria audivi vir. ill. Schmitz, Schuppe, Ulmann, Varnhagen. Examine pro facultate docendi superato, in ordine magistrorum receptus, anno h. s. LXXXII. magister ordinarius Realgymnasii Stralsundensis creatus sum.

Druck von Emil Berndt, vorm. W. Dittmer, Stralsund.

